

Nouveau forceps non croisé, ou, Forceps du célèbre Levret perfectionné en 1781 : avec la manière de s'en servir / Par Jean-Simon Thénance.

Contributors

Thénance, Jean-Simon.

Publication/Creation

Lyon : De l'imprimerie de Ballanche et Barret, Brumaire an X [1802]

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/kcd48w2b>

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



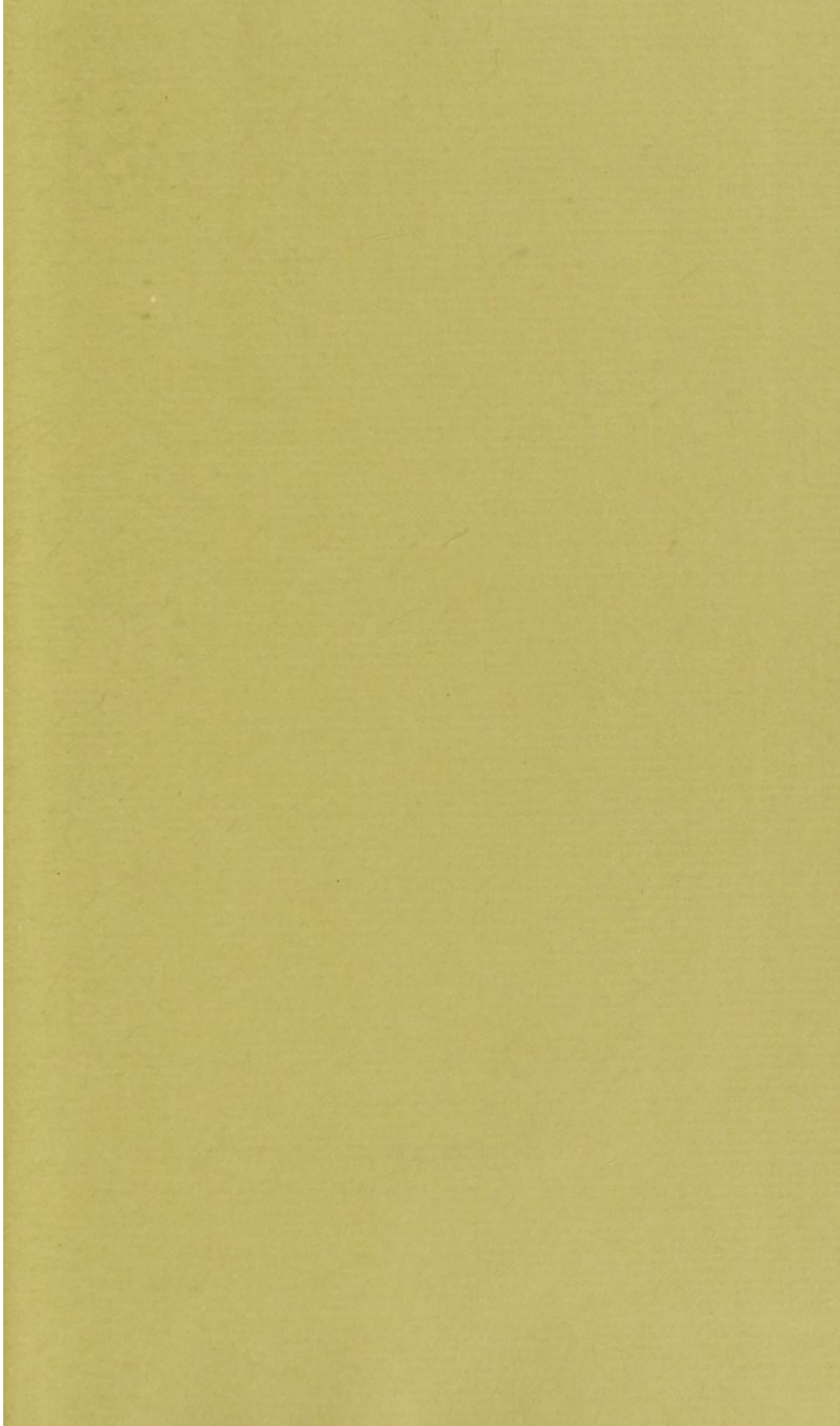
Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

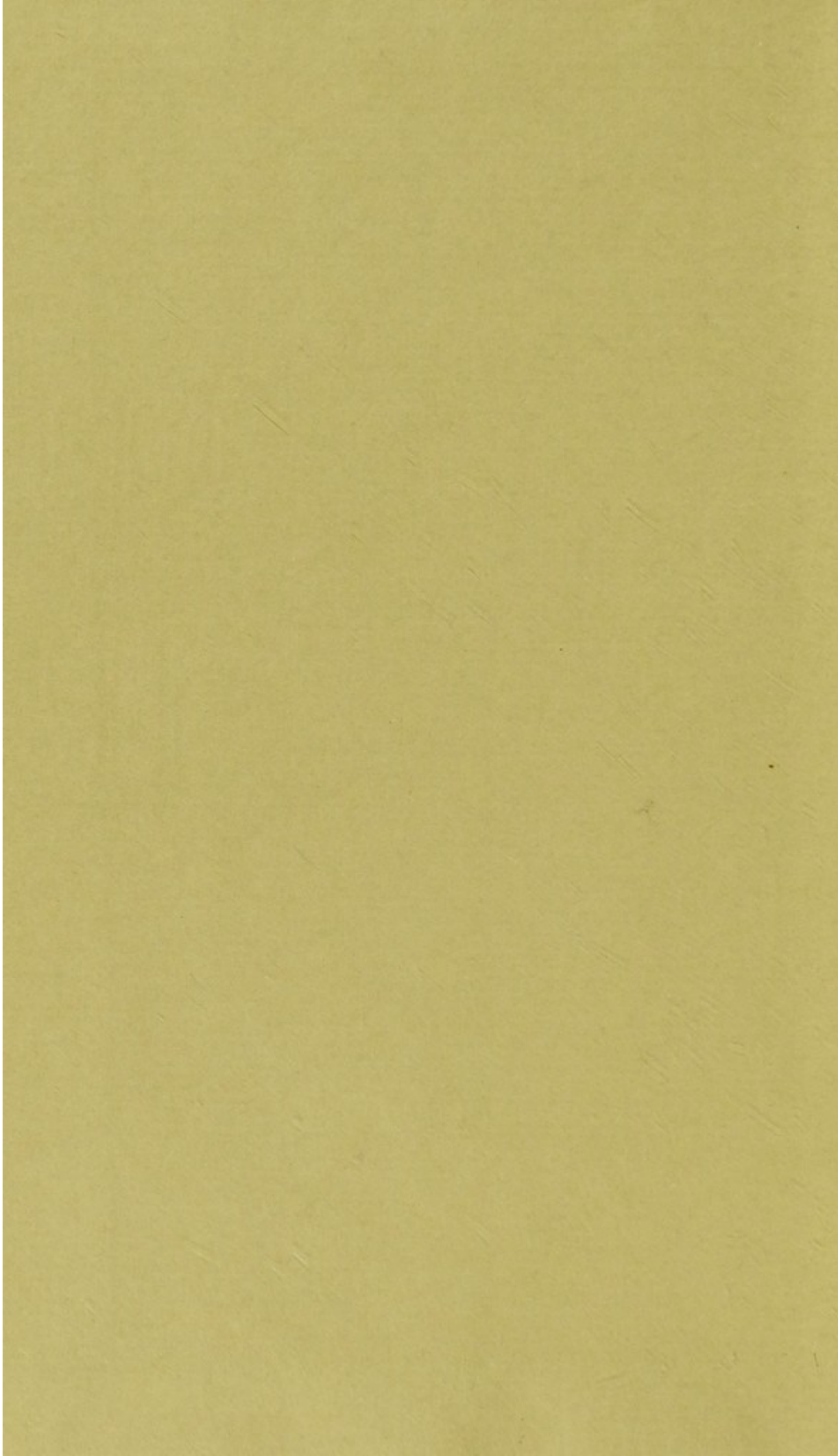


51005/B

THENANCE, J. S.

-





NOUVEAU FORCEPS

NON CROISÉ,

O Û

FORCEPS DÛ CÉLÈBRE LÈVRET,

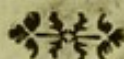
perfectionné en 1781 ;

AVEC LA MANIÈRE DE S'EN SERVIR.

*Par JEAN-SIMON THENANCE, Docteur-
Médecin, et Membre du ci-devant Collège
de Chirurgie de Lyon.*

Si non errasset, fecerat ille minùs.

MARTIAL.



A LYON,

De l'Imprimerie de BALLANCHE et BARRET,
aux Halles de la Grenette.

BRUMAIRE AN X.

AVERTISSEMENT.

LE sujet de cette Dissertation est sans contredit bien important : il s'agit d'une correction du Forceps , de cet instrument précieux par le moyen duquel on peut sauver en même temps, dans un accouchement laborieux , la mère , qui a tant de droits à notre sollicitude , et l'être intéressant que la nature appelle à recevoir pour la première fois les rayons du jour.

Cet instrument , inventé depuis environ cent cinquante ans , a éprouvé successivement beaucoup de modifications. Le célèbre Levret , qui pensait l'avoir porté au plus haut degré de perfection , disait qu'il restait encore quel-

que chose à désirer. Ce grand homme ,
 l'Hippocrate des accoucheurs , avait
 reconnu que les obstacles qu'on ren-
 contre dans certains accouchemens , pa-
 raissaient presque invincibles à l'accou-
 cheur le plus consommé ; et c'est ce
 qui lui a fait dire : « Tout accoucheur
 » expert ne peut pas ajouter beaucoup
 » d'expériences à de bons principes , sans
 » inventer de lui-même des instrumens ,
 » pour se tirer d'affaire dans les cas les
 » plus difficiles ; et celui-là sera le plus
 » heureux , qui observera soigneuse-
 » ment et avec l'exactitude la plus scru-
 » puleuse , jusqu'aux moindres circons-
 » tances d'un accouchement laborieux ,
 » et qui aura assez de présence d'esprit
 » pour exécuter promptement et précé-
 » sément ce qu'il convient de faire. »

Ces obstacles , et l'impossibilité où l'on

est quelquefois de croiser les branches du Forceps , d'où il résulte qu'on ne peut terminer ces sortes d'accouchemens qu'avec des peines infinies , me portèrent à méditer sur les moyens d'établir la jonction de cet instrument à une autre de ses parties , où elle pût s'effectuer dans les cas les plus difficultueux. Je commençai par tirer cet instrument au trait , en lui donnant toutes les dimensions que je désirais ; ensuite , plaçant à la base d'un des crochets , une petite pièce ronde excédant des six huitièmes , et au côté opposé , deux pièces pareilles , destinées à la recevoir , j'eus une charnière assez solide pour la jonction dont j'avais besoin. C'est ainsi que j'arrivai à la construction d'un Forceps non croisé. Mon instrument étant à ce point , je pouvais bien , à la vérité , en serrant

les cuillers avec les mains , extraire la tête d'un enfant arrêtée dans le petit bassin ; mais il devenait insuffisant si la tête était arrêtée au détroit supérieur , la boîte osseuse plongeant dans le petit bassin. Ces réflexions me donnèrent l'idée de pratiquer à l'endroit même où sont placés les entablemens dans les Forceps croisés , un trou destiné à recevoir une petite broche de fer de deux ou trois pouces de long , dont l'objet était de retenir la ligature qu'on ferait au dessus. Cette ligature devait donner à l'accoucheur la faculté de serrer les cuillers de l'instrument , autant qu'il le jugerait convenable. Au moyen de cette petite broche de fer , on pouvait aussi arrêter l'angle d'une serviette , et envelopper la partie inférieure des branches du Forceps ; ce qui donnerait à

l'opérateur plus de facilité à s'en servir. Je trouvai ensuite qu'il était plus simple de passer l'angle de la serviette par l'ouverture destinée à recevoir la petite broche de fer ; et , pour cet effet , je n'eus besoin que d'agrandir cette ouverture.

Je n'ai pu donner la description de mon Forceps sans le mettre en parallèle avec celui qui l'a immédiatement précédé , et ce dernier avec ceux qui ont paru antérieurement ; ce qui m'a conduit à donner l'Histoire du Forceps. Il est vrai que je l'ai trouvée tracée dans les œuvres de Levret ; mais j'y ai ajouté quelques articles qui ne se trouvent point dans cet auteur , et j'ai renfermé le tout dans le plus petit cadre possible , en faveur des étudiants en cette partie de l'art de guérir. De là

je passe à l'usage de mon Forceps , et je démontre combien son introduction est aisée dans les cas les plus épineux , et l'avantage qu'il y a de s'en servir lorsque les Forceps croisés sont insuffisans. En exposant la méthode d'extraire la tête de l'enfant encore au dessus du détroit supérieur , ou arrêtée à ce passage , j'indique la manière de terminer ces sortes d'accouchemens comme ceux où la nature se suffit à elle-même , et d'extraire la tête de l'enfant restée isolée dans la matrice , après avoir fait une incision au crâne , et divisé la masse cérébrale avec un crochet , et non avec les doigts , lesquels ne peuvent pas le plus souvent faire cette fonction , à cause de la trop grande ossification des os de cette partie. J'ai ajouté plusieurs observations que la pratique m'a fournies.

Les principes que j'établis sur cette matière, sont confirmés par l'expérience : je me suis livré à cette idée , qu'elle seule devait servir de guide à tous les praticiens. Au reste , si les avantages que j'attribue à mon Forceps , et qui me sont démontrés par une pratique de vingt années , étaient contestés par quelques-uns de mes confrères , je leur demanderais seulement de ne le juger qu'après s'en être servis différentes fois dans les accouchemens les plus laborieux , pour lesquels il est essentiellement destiné.

Je n'ai pas pensé qu'il fût nécessaire de citer tous les auteurs que j'ai consultés , ou tous ceux dont je rapporte les passages ; cette stricte attention aurait été absolument inutile pour les savans , et fort peu importante pour les

autres ; mon intention ayant été de rendre cette **Dissertation** plus utile que curieuse.

Si je ne me suis pas étendu davantage sur le manuel de mon instrument, relativement aux différentes positions de la tête de l'enfant dans le bassin de la mère, c'est que ces détails n'appartiennent qu'à des traités complets d'accouchemens.



NOUVEAU FORCEPS

NON CROISÉ,

O U

FORCEPS DU CÉLÈBRE LEVRET,

perfectionné en 1781 ;

AVEC LA MANIÈRE DE S'EN SERVIR.

INTRODUCTION.

ON doit à l'état social l'invention des arts et la culture des sciences. Les hommes, en se réunissant, ont augmenté leurs rapports, leurs besoins, et multiplié leurs jouissances; néanmoins c'est au hasard, à des circonstances imprévues, et sur-tout à la nécessité qui provoque l'industrie, qu'on doit rapporter l'origine des découvertes les plus utiles,

même de la plupart de celles qui , par leurs effets étonnans , semblent déposer le plus avantageusement en faveur de la prééminence de l'espèce humaine.

Si l'on parcourt attentivement les ateliers des ouvriers en terres , en pierres communes , en pierres précieuses , en métaux , en bois , etc. on se convaincra de cette vérité. Tous les outils ou instrumens nécessaires à la confection de leurs ouvrages , étaient inventés bien des siècles avant que les corps académiques se fussent déterminés à prendre une connaissance parfaite de tous les arts mécaniques. Il est résulté des travaux des savans dans cette partie des arts , une perfection dans les instrumens et dans les mécaniques qui en étaient susceptibles ; ils en ont inventé d'autres d'une plus grande simplicité que les premiers , et d'un usage beaucoup plus multiplié.

On peut faire l'application du même raisonnement aux instrumens de la médecine opératoire. Il a fallu des siècles pour parvenir à la simplicité et à la perfection où sont aujourd'hui toutes les pièces qui composent nos arsenaux.

Celui qui le premier eut l'idée heureuse de saisir , avec des tenailles en forme de

cuillers , la tête d'un enfant arrêtée par une cause quelconque dans le petit bassin de la mère ; celui-là , dis-je , fut éclairé du flambeau du génie ; c'est lui qui est le véritable inventeur de ce précieux instrument , connu sous la dénomination de *Forceps*. Tous les accoucheurs d'un mérite supérieur , qui se sont occupés depuis à le perfectionner , ont mérité sans doute la reconnaissance publique et celle des praticiens qui cultivent avec distinction cet art bienfaisant. Mais cette vérité fondamentale ne reste pas moins dans toute son intégrité , qu'en ce point ils sont fort éloignés de celui qui le premier mérita le glorieux titre d'inventeur.

Tous les savans conviennent de la lenteur de la marche de l'esprit humain dans les progrès des sciences et des arts ; ils avouent également que trop souvent il arrive que certaines découvertes heureuses , qui paraissaient devoir s'élever avec rapidité au plus haut degré de perfection , étaient restées au contraire dans l'obscurité la plus profonde : et l'on voit même avec surprise cette marche devenir quelquefois rétrograde. Rien n'y contribue davantage que les préjugés , ou de faux principes d'un grand homme. C'est ce qu'on a remarqué dans les effets qu'ont produits

sur les savans les écrits d'Aristote et de Boerhave. Ce dernier avait proscrit l'usage du kinkina dans les fièvres rémittentes et intermittentes , et les médecins de son temps le proscrivirent à son exemple. Il était réservé à l'Hippocrate anglais de rappeler tous les esprits à la vérité de l'observation , pour rendre à la médecine le meilleur des remèdes dans ces maladies ; encore fallut-il qu'il se pliât au joug du préjugé , en ne l'administrant que dans la rémittence ou l'intermittence des accès fébriles , et non à l'instant de l'invasion de l'accès , ainsi que la pratique des Péruviens nous l'avait enseigné , au moment de l'introduction de ce précieux remède en Europe.

Cette marche lente ou rétrograde se fait également remarquer dans l'histoire du Forceps , dont nous ne prétendons donner ici qu'une courte notice , extraite du *Traité des Accouchemens laborieux* , par M. A. LEVRET , 1780 , et de quelques autres auteurs.

Un des accouchemens les plus pénibles , celui qui exige le plus de courage et de patience de la part de la mère , et qui demande le plus de connaissances , de jugement , et d'expérience raisonnée de la part de l'accoucheur , est celui où la tête de l'enfant est

enclavée ou arrêtée au détroit supérieur du bassin ou dans le petit bassin de la mère ; soit que l'enclavement se trouve occasionné par des dimensions naturellement trop étroites des os qui composent ce bassin , ou que ces os soient rétrécis par un vice de conformation , au point de s'opposer au passage de la tête , quoique d'un volume ordinaire ; soit que la tête de l'enfant , étant d'un volume considérable , puisse s'arrêter au passage d'un bassin naturellement bien pris dans ses dimensions et bien conformé. Il est possible que ces deux défauts de proportion existent ensemble ; c'est alors que le danger est plus ou moins imminent pour la femme ou pour l'enfant , ou pour l'un et pour l'autre en même temps. C'est dans ces cas épineux que la sagacité de l'accoucheur se distingue dans le choix des moyens à prendre pour la conservation des deux individus , s'il est possible ; mais au moins pour celle de la mère , qui est toujours plus chère à son mari , à ses enfans , à sa famille et à la société entière , que pour celle du fœtus , qui , mis au jour , n'aura peut-être pas la force de respirer.

Depuis l'instant où les hommes de l'art furent admis à secourir les femmes au travail de l'enfantement , ils se sont constam-

ment occupés de la recherche des moyens de les délivrer avec le moins de danger possible , tant pour elles-mêmes que pour l'individu à naître. Lorsque les mains de l'accoucheur se trouvèrent insuffisantes pour faciliter l'extraction de la tête de l'enfant restée au passage par une cause quelconque , les premiers moyens qui se présentèrent à l'esprit pour y suppléer , furent les crochets de différentes formes.

HISTOIRE DU FORCEPS.

IL serait peu important pour les progrès de l'art des accouchemens , de parler des premiers temps où les accoucheurs inventèrent des instrumens pour délivrer les enfans dont la tête était restée immobile dans le petit bassin de la mère. Il suffira de dire que Celse , qui vivait à Rome sous les règnes de Tibère , de Caligula , de Claude et de Néron , depuis l'an 29 de l'ère vulgaire jusqu'à l'an 60 , environ 150 ans avant Gallien , veut qu'on se serve d'un crochet qui soit lisse de tous côtés , et qui ait le bec court , pour l'implanter dans une des parties de la tête de l'enfant.

Forceps

Forceps d'Avicenne.

Avicenne , Médecin mahométan , né à Bochara , dans la province Transoxane , pays des Usbecks , en Perse , en 980 , qui pratiqua la médecine à Ispahan , recommande les Lacs et les Forceps ; et quoique d'après la figure qu'Albucasis nous a donnée du Forceps , qu'il présente armé de dents longues et aiguës , l'on soit porté à croire que cet instrument était destiné pour écraser les os , pour attirer absolument l'enfant , à quelque prix que ce fût , sans s'embarrasser de lui conserver la vie ; cependant il est clair que ce Forceps était destiné à sauver la vie du fœtus. En effet , il dit que si on ne peut réussir avec cet instrument , il faut lui ouvrir la tête , et observer précisément la méthode qu'il donne dans le chapitre où il parle de la manière de délivrer les enfans morts.

Ambroise Paré , ce réformateur de la Chirurgie française , fit graver dans ses œuvres , en 1582 et autres éditions , trois crochets , dont un est une espèce de fourchette à deux longues dents aiguës , et repliées dans leur milieu : les deux autres sont mousses , recourbés , et d'une certaine largeur ; ils paraissent

garnis d'aspérités semblables à celles des limes. Ces deux derniers crochets pourraient bien avoir donné lieu (comme le dit Levret) à l'invention du Forceps. Ces trois crochets étaient destinés à tirer la tête d'un enfant mort , restée au passage.

Guillemeau , élève d'Ambroise Paré , dans son *Traité des Accouchemens* , imprimé en 1609 , donne la figure de quelques nouveaux crochets dont il veut qu'on se serve pour extraire l'enfant mort. Ambroise Paré et Guillemeau étaient créateurs de leurs ouvrages.

Tire-tête de Mauriceau.

Mauriceau , né à Paris vers le milieu du 17.^{me} siècle , Chirurgien du Collège de St-Côme de la même ville , pratiqua long-temps les accouchemens à l'Hôtel-Dieu , et se rendit célèbre par ses profondes connaissances dans cette partie. Il publia son *Traité des Maladies des femmes grosses et de celles qui sont accouchées* , en 1668. L'accueil favorable que toutes les nations ont fait à l'ouvrage de Mauriceau , est une preuve de son mérite. Les Anglais , les Flamands , les Hollandais , les Allemands et les Italiens le traduisirent. Il nous apprend , dans cet ouvrage , que

lorsque la tête de l'enfant se trouvait enclavée ou arrêtée au passage , de manière à ne pouvoir être expulsée par les seuls efforts de la nature , il terminait l'accouchement par le moyen des crochets , après avoir pratiqué à la fontanelle une ouverture continuée le long de la suture sagittale , pour en extraire le cerveau.

Son Tire-tête est composé principalement de deux plaques rondes , montées sur une tige : lorsque l'une de ces deux plaques est entrée dans l'ouverture faite au crâne , on approche la seconde plaque de la première , au moyen d'une vis ; on saisit , aussi solidement qu'il est possible , toutes les parties comprises entre les deux plaques , et en tirant à soi avec ménagement , on termine l'opération ; mais c'est toujours en sacrifiant la vie de l'enfant. Cet auteur célèbre propose encore de se servir d'une bande de linge fendue dans son milieu , que l'on fait glisser sur la tête de l'enfant qui se présente , dans le cas où les douleurs ne peuvent la pousser dehors.

Observation de Saviard.

Saviard , né à Marolles en 1656 , dit dans ses *Observations* , page 367 , qu'ayant été

mandé par une Sage-femme , pour tirer un enfant qui était au passage depuis six jours , et qu'il crut mort par plusieurs signes des plus essentiels qu'on ait pour s'en convaincre , il arriva cependant qu'ayant ouvert le crâne avec le bistouri , il termina cet accouchement avec le crochet ; l'enfant se mit à crier , tout blessé qu'il était , quoiqu'il fût sorti plus gros qu'un œuf de la substance du cerveau.

Tire-tête de Friede.

Le Tire-tête de Friede , gravé dans la Dissertation de Voigt , est aussi peu convenable que celui de Mauriceau. Friede fut assez grand pour le proscrire lui-même par la suite. (Voyez le *Traité des Accouchemens de Richard Manningham , Médecin de Londres , page 154 , dont Boëmer est l'éditeur.*)

Tire-tête de Menard.

Menard , Chirurgien-Accoucheur à Rouen , fit imprimer le *Guide des Accoucheurs , ou le Maître dans l'Art d'accoucher les femmes , Paris , 1743* , où il donne la figure d'un instrument , dont l'idée paraît prise d'après la

pince droite en bec de canne de Delamotte. Menard l'a fait couder, raccourcir et canneler. Cet instrument a la figure de tenailles dentelées, dont les serres sont recourbées. Ce Tire-tête a les mêmes inconvéniens que celui de Mauriceau. Le même auteur donne encore, pour ce cas, la figure d'une autre espèce de Tire-tête assez semblable à celui qu'il indique pour terminer l'accouchement de l'enfant qui se présente par les pieds, et dont la tête est arrêtée dans la matrice par le détroit des os du bassin. Toute la différence consiste en ce qu'il n'a point de pieds de biche, et que le bout n'est point crochu; au contraire, en leur place, cette extrémité est un peu renversée en arrière. Si cet instrument n'est point dangereux, aussi sa puissance, pour cette opération, est-elle à-peu-près nulle.

Forceps de Gilles-le-Doux, dit de Palfin.

Jean Palfin, né à Courtrai, en 1649, ou à Gand (on n'est pas d'accord dans laquelle de ces deux villes il reçut le jour), était Chirurgien-Juré, Anatomiste, et Lecteur en Chirurgie, en cette dernière ville. En 1722 à-peu-près, il présenta à l'Académie

des Sciences de Paris , un instrument pour tirer par la tête les enfans enclavés au passage , dont il s'attribuait l'invention ; mais quelque temps après , Gilles-le-Doux , Chirurgien d'Ypres , le réclama , comme en étant lui-même l'inventeur. On voit dans Paré , 24.^e liv. *De la Génération* , chap. 33 , un crochet en forme de cuiller , à-peu-près semblable , dans toutes ses parties , à la moitié de l'instrument qu'a présenté Palfin. Mauriceau donne la figure de ce crochet.

Cette espèce de cuiller seule , semble , par sa figure , avoir été imaginée pour tirer la tête , à-peu-près comme on extrait les corps étrangers avec une curette ; aussi Mauriceau la propose-t-il pour aider à tirer la tête séparée du corps , et restée dans la matrice. Cette cuiller seule ne pouvait suffire pour tirer une tête enclavée. Il paraît que Gilles-le-Doux en jugeait ainsi , puisqu'après avoir introduit ces deux cuillers , l'une après l'autre , dans le col de la matrice , aux deux côtés de la tête de l'enfant , il en assujettissait les manches par un ruban , pour tirer la tête. Il s'en servait , à ce que l'on dit , avec une sorte de succès , malgré leur défaut.

Pour donner plus de solidité à cet instrument , on imagina un petit crochet mobile ,

enfilé transversalement à une de ses extrémités , par la tige d'une de ces deux espèces de cuillers , pour que , après les avoir introduites toutes deux séparément et rapprochées l'une de l'autre , on pût les joindre ensemble , et obtenir une sorte de point d'appui plus solide , quoique par une jonction ambulante , pouvant se trouver en différens points par le mouvement du crochet.

On s'apperçut bientôt que les branches de cet instrument pouvaient se déplacer ; pour y remédier , on fit faire au corps de chaque branche , à la racine de la courbure des serres , un entablement à mi-fer , pour joindre ces pièces à volonté , par le moyen d'une vis à large prise , qui les assujettissait fermement ensemble.

Quoique cette correction fût bonne en elle-même , on n'en découvrit pas moins une nouvelle difficulté , celle de ne pouvoir croiser les deux branches l'une sur l'autre ; de plus , il était rare que les serres de cet instrument ne se trouvassent pas trop courtes , suivant certaines circonstances qui en devenaient la cause ; ce qui faisait souvent manquer la prise. Un Chirurgien de Bruges s'en était , dit-on , apperçu , et le communiqua à Palfin : celui-ci proposa à l'Académie des Sciences une troisième cuiller séparée , qu'il crut d'un grand

secours , comme devant concourir avec les deux autres à mieux saisir et tenir ferme la tête de l'enfant. L'expérience démontra que cette troisième pièce nuisait à l'opération plutôt que de l'aider ; elle fut rejetée.

Pour favoriser le croisement des branches de l'instrument , on alongea l'entablement , auquel on fit deux trous peu distans l'un de l'autre , pour s'en servir à volonté. Cette correction diminua peu la difficulté de croiser ces pièces , et de les assujettir avec la vis à tête ailée. Pour éviter ce défaut , on a supprimé la vis , et on a mis en sa place un axe qui y est rivé , dont la partie supérieure est terminée en tête de champignon , avec un petit collet égal à la hauteur du vide de l'entablement. Le milieu de l'entablement de l'autre pièce est percé d'un trou pour recevoir l'axe. Au côté opposé à l'entablement est attachée une plaque percée d'un trou de diamètre égal à celui de l'axe , et d'une fenêtre longitudinale , qui n'a de largeur que celle du collet de l'axe. Cette pièce glisse à volonté , à l'aide de la pièce de puce , que l'on pousse aussitôt que l'axe est dans le trou de l'entablement opposé , de manière que les branches de l'instrument se trouvent très-bien assujetties.

Pour extraire la tête d'un enfant restée seule dans la matrice , on fit faire , à l'extrémité supérieure d'une de ces cuillers , une ouverture transversale , de la figure d'un carré long ; et , à l'extrémité de l'autre , une éminence crochue , en forme d'agrafe , propre à entrer et à s'arrêter dans la fente. C'était-là leur jonction : ces pièces étaient montées comme le sont tous les crochets. L'auteur pensait , qu'introduites dans la matrice , on pourrait les agraffer ensemble par-dessus la tête , et l'extraire aisément. Ce moyen ingénieux ne réussit pas.

Le célèbre Petit trouva que les différentes corrections que le Forceps avait subies , n'empêchaient pas les cuillers de trop serrer la tête de l'enfant , quand il s'agissait d'en faire l'extraction avec cet instrument. Pour remédier à ce défaut , il inventa une espèce de crémaille , qui ne permet à ces cuillers de s'approcher l'une de l'autre qu'autant qu'il est nécessaire pour embrasser sûrement la tête de l'enfant et la tirer. Grégoire et Soumain ont inventé des espèces de jonctions pour quelques cas particuliers.

La jonction des branches du Forceps a subi beaucoup de changemens avant d'être portée au point de perfection où l'a laissée le célèbre Levret. Les parties inférieures de cet

instrument furent d'abord faites en forme de soie avec un manche de bois , de la même manière que sont les manches des crochets ; d'où l'on voit l'origine du Forceps. Ces manches étaient incommodes dans l'opération ; ce qui obligea de les remplacer par de grands anneaux oblongs , dans lesquels on passait les mains. Ces anneaux blessant les mains de l'opérateur , et lui ôtant la force et l'agilité si nécessaires en pareil cas , on coula les extrémités des branches en dehors en forme de crochets , et on courba un peu les branches près leur jonction , pour que , par l'écartement qu'elles forment , les mains pussent tenir l'instrument plus solidement. En dernier lieu , on a descendu cette courbure plus bas , où elle paraît mieux placée.

Les parties supérieures du Forceps étaient d'abord en forme de très-grandes curettes , ou comme des espèces de très-grandes cuillers sans rebords ou lèvres , fort larges à leur extrémité supérieure , et allant peu à peu en diminuant jusque vers le milieu de la tige. Cette forme ne donnait pas assez de prise sur la tête de l'enfant. L'intérieur des serres était garni d'aspérités , qu'on a changées ensuite ; Dussé , Chirurgien de Paris , les fit échan-
 crer en forme de croissant : les angles ,

quoique très-mousses , étaient néanmoins encore trop saillans pour leur facile introduction ; ce qui fit abandonner cette prétendue correction.

On fenêtra ensuite chaque cuiller dans presque toute sa longueur , et maintenant chaque pièce n'a plus que les bords du plein qu'elle représentait auparavant ; d'où il suit que chacune de ces pièces paraît composée de deux branches continues. Tel est le Forceps de Levret. Cette perfection est due au docteur Chamberlayn , de même que la jonction au moyen de la coulisse ; elle est une des meilleures corrections de cet instrument , puisque , par ce moyen , la tête s'engage , en partie , latéralement dans ces vides ; ce qui donne à cet instrument une meilleure prise. Cette idée , dit Levret , paraît avoir été suggérée d'après les pinces à polypes.

Forceps du Docteur Chamberlayn.

Dans le temps où Mauriceau florissait à Paris , le docteur Chamberlayn et ses trois fils pratiquaient les accouchemens avec beaucoup de réputation à Londres. C'est un de ces trois fils , père du docteur Hugues Chamberlayn , qui a traduit en anglais le premier volume des

Accouchemens de Mauriceau : il assure , dans une de ses notes sur la manière d'extraire l'enfant avec le crochet et le tire-tête , que son père , ses frères et lui , étaient en possession d'un moyen beaucoup plus avantageux. Ce moyen n'était autre chose que le Forceps , dont l'usage n'a été connu qu'en 1733 , que Chapman gratifia le public de la description de cet instrument. Il est vrai que long-temps auparavant , on se servait , en France , en Allemagne , et ailleurs , de différentes sortes de Forceps et autres instrumens , pour le même usage , qui différaient réellement de ceux que les Arabes nous ont fait connaître ; mais il n'y en avait aucun qui eût les avantages de celui des Chamberlayn , et dont ils attribuent la découverte à leur oncle , lequel , selon toutes les apparences , est le premier qui ait donné aux crochets dont on se servait pour extraire la tête de l'enfant arrêtée au passage , la forme de Forceps. A la vérité , les branches de cet instrument ne sont autre chose que deux crochets peu recourbés dans leurs parties supérieures , et d'une certaine largeur. Au bas de leurs courbures , les branches sont droites , et plus longues d'un tiers environ que les cuillers. L'extrémité inférieure des branches se termine par une jonction ,

au moyen d'une charnière et d'un clou. Cet instrument , en raison des divers changemens que des accoucheurs célèbres lui ont fait subir , est devenu si utile dans la pratique des accouchemens , qu'aucun de ceux qui composent l'arsenal de Chirurgie ne lui est comparable ; puisque , par son moyen , on peut , dans certains cas , sauver la vie à la mère et à l'enfant ; avantage d'autant plus précieux , qu'avec aucun autre instrument de Chirurgie , on ne peut se promettre un aussi grand succès.

Forceps de Roonhuysen.

Roonhuysen (Roger) faisait un très-grand secret d'un Forceps qu'il tenait des frères Chamberlayn : voici la description qu'il en donna par la suite. Vers le bas se trouve un clou et la charnière de l'instrument : deux branches d'acier , larges chacune d'un peu moins d'un pouce , sont posées justement l'une contre l'autre ; à la distance à-peu-près des deux tiers , elles s'écartent pour se rapprocher à la distance d'un pouce ; leurs bouts sont un peu recourbés en dehors , ce qui rend l'application plus facile. Ces deux branches doivent être garnies de chamois , la couture en dedans , et ce fourreau doit être

attaché dans deux petits trous au bas de la branche , afin qu'il ne puisse pas remonter en retirant l'instrument. Les branches de ce Forceps étant appliquées sur les parties latérales de la tête de l'enfant , la main gauche tient l'extrémité inférieure de l'instrument , tandis que la droite le tient serré près de la partie de la pince : par ce moyen , ce Forceps peut aider avec succès la sortie de l'enfant. Au surplus (dit le célèbre Levret) , il paraît douteux si Rathlaw ne tenait pas la forme de son Forceps de celui de Roonhuysen. Nous avons vu que ce dernier le tenait des trois frères Chamberlayn , qui ont acquis la réputation d'être les premiers accoucheurs du monde , dans les circonstances où les autres employaient les crochets. Ce Forceps paraît avoir été le véritable secret d'accoucher de Henri et de Roger Roonhuysen , et non pas le levier dont on a tant parlé , que l'on croit être de l'invention de ceux qui s'occupaient à percer le voile qui cachait ce fameux secret. Henri et Roger Roonhuysen vivaient au milieu du 17.^{me} siècle. Le *Traité des Accouchemens* de Henri Roonhuysen fut imprimé en 1663 et 1672 , in-8.^o , à Amsterdam : il fut traduit en anglais.

Forceps de Giffard.

Giffard (Guillaume), Chirurgien anglais , dans son ouvrage intitulé , *Cases in midwifry , revise and publishd by Edward Hody , D. Lond. 1734 , in - 8.º* , rapporte plusieurs observations qui prouvent qu'il faisait un grand usage du Forceps , dont il se servait pour déclaver la tête des enfans arrêtée dans le bassin : les branches étaient formées chacune d'un anneau ovale courbe. Cette description très-succincte laisse entrevoir que cet instrument pouvait être le Forceps fenêtré dont on se sert depuis long-tems. Le docteur Hody parle d'une nouvelle forme donnée à cet instrument par Freque , Chirurgien de l'hôpital St-Barthelemi. Elle consiste (dit-on) en ce que l'une des branches a une jointure dans le milieu , que l'extrémité en est courbée en forme de crochet , et que cette extrémité est cachée lorsqu'on ne l'emploie pas comme crochet. Il a remarqué que l'orifice de la matrice embrassait quelquefois si fortement la tête du fœtus , qu'il ne pouvait la tirer avec son instrument , qu'après avoir dilaté avec les doigts l'anneau formé par le col de la matrice. (Voyez le 3.º vol. des

Essais de Médecine de la Société d'Edimbourg ,
page 491.)

Forceps de Rathlaw.

Rathlaw (Jean-Pierre) , Chirurgien-Accoucheur à Amsterdam , fit imprimer en cette ville , en 1747 , une dissertation en hollandais , dont le titre peut se rendre ainsi : « Le » fameux secret d'accoucher du sieur Roger » Roonhuysen , découvert et publié par ordre » du Souverain. » Il s'agit , dans cet ouvrage , d'un instrument en forme de Forceps , dont la figure ne ressemble point à celle du *levier*. Rathlaw fit faire à Paris un Forceps , qu'il dit presque de son invention , pour tirer les enfans par la tête ; et il s'en est bien trouvé , à ce qu'il assure. Il était à-peu-près semblable , par sa forme , à celui que A. Butter décrit dans les *Actes de méd. d'Edimbourg* , t. 3 , art. 20. C'est le Tire-tête de Gilles-le-Doux , si on en excepte la figure des parties inférieures , le vide des supérieures , et les échancrures semi-lunaires des serres , que Dussé , chirurgien de Paris , avait fait pratiquer. L'instrument de Rathlaw est préférable à celui de Butter , puisque ses serres approchent beaucoup de celles du Forceps droit , déjà corrigé

en Angleterre depuis long-temps. (Voyez la planche 2 , fig. 3 , des Obs. sur les Acc. laborieux , de Levret.)

Forceps de Butter.

Butter (Al.) , Chirurgien à Edimbourg ; assure que son Forceps est à peine connu dans ce pays , quoique Chapman dise que le D. Chamberlayn s'en est servi pendant long-temps , et qu'il faisait mystère de sa forme , comme il le fait lui-même. Il en doit la connaissance à Dussé , Chirurgien de Paris , qui s'en attribue l'invention. Sa longueur est de onze pouces et demi ; celle de ses serres , de cinq pouces trois lignes ; son sinus curviligne , de deux pouces. La plus grande largeur des cuillers est de neuf lignes : leurs parties externes sont convexes ; les internes , concaves. La partie supérieure des serres est échancrée , pour ne pas comprimer les artères temporales. A sept pouces de leurs parties supérieures , est placée une première jonction qui se fait au moyen de deux trous écroués , pratiqués à chacune des branches , et d'une vis ; à un pouce neuf lignes plus bas , est une seconde jonction semblable à la première , à l'effet d'allonger les serres lorsque l'enfant est plus

haut qu'il ne convient pour le tirer commodément. La partie inférieure de ce Forceps est terminée par deux crochets mousses. Lorsque l'on veut se servir de cet instrument, il faut ôter la vis qui sert d'axe aux deux branches, et introduire avec la main chacune d'elles séparément, le long des parois du vagin, la couler entre ce conduit et le côté de la tête de l'enfant, immédiatement au-dessus des oreilles : après quoi, ayant croisé les deux branches et placé les deux trous vis-à-vis l'un de l'autre, on y mettra la vis qui leur sert d'axe ; ce qui est plus facile pour l'opérateur, lequel saisissant ensuite la tête d'une manière sûre, tirera l'enfant hors de la matrice.

Forceps du Docteur Sandes.

Le docteur Sandes communiqua un Forceps de son invention à Rathlaw, qui reconnut beaucoup d'avantages dans cet instrument, qu'il avoue lui avoir été souvent d'une grande utilité. Voici comme il le décrit, avec la manière de s'en servir. Cet instrument consiste en une plaque ou lamelle d'acier, montée sur un manche de couteau, et garnie de deux larges courroies de cuir, qui sont

arrêtées au bas de la poignée. Quand le visage de l'enfant vient à se présenter avec le menton ou le front contre le pubis , ajoute Rathlaw , j'essaie , avec ma main gauche , de faire remonter l'enfant assez haut , pour que la tête se présente directement dans le véritable passage ; et en ce cas , la nature le dégage ordinairement en fort peu de temps. Mais si je ne puis y réussir , j'introduis la lamelle susdite du côté droit ou gauche , je la conduis autour de la tête , je fais passer de l'autre côté les deux courroies dans lesquelles la tête se trouve prise ; je la dirige ensuite vers le bas , dans le passage ordinaire , et je tire aussitôt l'enfant. La description de cet instrument n'est pas satisfaisante , non plus que le manuel de son application (dit Levret) , qui recommande , dans ce cas , de faire mettre la femme sur ses genoux et sur ses coudes : en appliquant une main sur le pubis , l'enfant descend aisément dans le vagin.

Forceps de Bingius.

Bingius , très-habile Chirurgien de Copenhague , donna un Forceps qu'il avait corrigé , et que Jankius , praticien célèbre , a décrit distinctement et fait graver. On reconnaît , tant

par sa composition , que par la méthode de son application , et par rapport à ses cuillers arquées qui , assujetties et placées en sautoir , se réunissent dans leur milieu , que cet instrument ressemble en grande partie à celui que le célèbre Grégoire père a imaginé le premier sur le modèle du Tire-tête de Gillesle - Doux ; si on en excepte seulement les branches , qui sont rondes et grêles , qui décrivent des deux côtés un coude figuré en demicercle , s'écartent immédiatement l'une de l'autre vers les extrémités , et auxquelles on a appliqué un anneau long. Ce praticien y a cependant ajouté différentes corrections qui lui ont paru avantageuses , et propres à rendre son application plus facile et plus prompte. En raison de son utilité , on est fondé à dire en général que cet instrument est susceptible d'exécuter tout ce qu'on peut attendre des Forceps de Chamberlayn , de Grégoire , etc. ; c'est-à-dire , que lorsque la tête est enclavée , on peut , par son moyen , sauver la mère et l'enfant. Jankius convient que le Forceps de Bingius a différens avantages qui lui sont communs avec les Forceps français et anglais. On observe que les branches du Forceps de Bingius étant beaucoup plus courbes que celles des Forceps fenêtrés , l'écartement de

leur partie moyenne doit être d'un trop grand volume, pour ne pas risquer, dans l'extraction, de déchirer le périnée, qu'il est important de conserver dans son intégrité.

Forceps du Docteur Smellie.

Smellie (Guillaume), Médecin et célèbre Accoucheur de Londres, s'est distingué dans cette ville, au milieu du siècle dernier. Il publia plusieurs ouvrages sur l'art des accouchemens, qui furent accueillis des plus grands praticiens. (*Midwifry, Lond. 1754* : traduit en français par le D. Prévile, *Paris, 1754, in-8.º*) Ses deux autres Traités sur cette matière furent imprimés peu de temps après. Voici comme il décrit son Forceps court et étroit, tom. 4.º, pag. 36 et 37. On voit l'écartement de ses branches, et leur longueur totale qui est de onze pouces et demi ; savoir, six pouces depuis leur jonction jusqu'à leurs extrémités, et cinq pouces et demi de manche : la largeur des branches est de deux pouces. Les manches ou les parties inférieures des branches peuvent être couvertes de cuir fort ; mais les branches doivent être garnies d'une peau plus mince. L'application de ce Forceps doit être dirigée de manière à ne mettre

en aucun danger la vie de la mère ; car si l'on en faisait un usage imprudent , on pourrait causer plus de mal que de bien. Le Forceps courbe a douze pouces de long.

Voici les réflexions de Levret sur ce Forceps. (*Acc. lab.* , 4^e éd. , p. 310 à 315.) Cet instrument diffère beaucoup , dans toutes ses parties , du Tire - tête de Gilles - le - Doux , corrigé ; quoique son aspect démontre que ce n'est qu'une simple correction , plutôt qu'une invention de Smellie. En effet , il n'y a que quatre choses qui différencient essentiellement ce Forceps de tous ceux les plus connus.

1.^o Son volume , qui est moindre que celui de tous les autres.

2.^o L'extrémité supérieure de ses serres , qui doit pincer nécessairement les corps les plus minces ; ce que ne font pas les serres des nôtres.

3.^o L'ouverture de l'angle curviligne que forment intérieurement les branches supérieures près le lieu qui est destiné à les joindre.

4.^o Enfin , la jonction des deux pièces de l'instrument , qui se fait par encochure. Les manches ressemblent beaucoup à ceux du Tire-tête de Gilles-le-Doux ; le lien qui sert

à les unir ensemble , est le même moyen dont se servait cet auteur. Ce Forceps est recouvert de peau dans toutes ses parties : ceux de Roonhuysen et de Rathlaw , le sont également.

Le Forceps de Smellie est d'un moindre volume que les nôtres ; les serres sont plus étroites dans toutes leurs parties , elles ont moins de prise et par conséquent moins de puissance , sur-tout parce qu'au lieu d'être aplaties intérieurement , elles sont cylindroïdes. Un plus grand défaut est de pouvoir pincer , par leurs extrémités supérieures , les corps les plus minces : car s'il arrive que dans l'opération elles viennent à s'échapper subitement , d'une part on court le risque de pincer quelques-unes des parties de la mère , et de l'autre on a un plus grand écartement des cuillers , ce qui occasionne la dilacération de la fourchette et du périnée.

La longueur de ces serres , par le moyen de l'angle dont il est parlé plus haut , se trouve suffisante ; le vide que leur éloignement laisse entr'elles , est même assez spacieux pour tous les cas où la tête est descendue dans le vagin , et où la face n'est pas entièrement tournée de côté.

Forceps de Levret.

LEVRET (André) était membre du collège et de l'académie de chirurgie de Paris, Accoucheur de madame la Dauphine et des Princesses de France. On a de lui des Observations sur les causes et les accidens de plusieurs accouchemens laborieux ; *Paris* , 1747 et 1762 , *in-8.º* : Suite des Observations sur les causes et les accidens de plusieurs accouchemens laborieux ; *Paris* , 1751 , *in-8.º* : Observations sur la cure radicale de plusieurs polypes ; *Paris* , 1749 , *in-8.º* : Explications de plusieurs figures sur le mécanisme de la grossesse et de l'accouchement ; *Paris* , 1753 , *in-8.º* : L'Art des accouchemens, démontré par des principes de physique et de mécanique, pour servir de base et de fondement à des leçons particulières ; *Paris* , 1753 , 63 et 66 , *in-8.º* : Essais sur l'abus des règles générales et contre le préjugé qui s'oppose au progrès de l'art des accouchemens ; *Paris* , 1766 , *in-8.º* : Supplément aux ouvrages de Levret. On a aussi de lui divers Mémoires et Observations sur les accouchemens et les polypes , insérés dans les Mémoires de l'académie de chirurgie de Paris.

Voici le jugement qu'en porte l'auteur des *Essais historiques sur l'art des accouchemens*. Les ouvrages de Levret renferment , sur les accouchemens , plus de découvertes , plus de préceptes aussi sagement raisonnés qu'utilement appliqués , plus de vues utiles et mûrement combinées , que tous les traités qui ont été publiés depuis deux siècles , sans en excepter ceux de nos contemporains. On peut regarder l'invention du Forceps de Levret , comme un des principaux degrés de perfection de l'art d'accoucher , en bannissant presque pour toujours l'usage si effrayant et souvent si funeste des crochets. Avec ce Forceps et de la dextérité , on terminera tous les accouchemens difficiles , dès qu'il s'agira de déclaver la tête d'un enfant mort ou vivant. Les œuvres de cet homme célèbre , et son Forceps à double courbure , ont tellement fait époque dans l'art des accouchemens , que tous les savans étrangers et nationaux se sont empressés de lui accorder la prééminence sur tous les auteurs qui ont traité de cette partie si intéressante de la chirurgie.

Lorsque Levret commença sa pratique des accouchemens , on se servait du Forceps droit , c'est-à-dire , du Forceps dont les serres étaient courbées latéralement. Cet ingénieux

praticien fit aplatir et un peu creuser en gouttière la face interne des cuillers , en laissant un filet sur la lèvre externe , de la hauteur et de la largeur d'une demi-ligne environ , et arrondir la face externe , à commencer du bord fenêtré jusqu'au bord opposé qui porte ce filet. Ce degré de perfection rendait , à la vérité , l'usage de cet instrument plus avantageux pour l'extraction de la tête de l'enfant ; mais les parties extérieures de la mère souffraient , dans cette opération , des dilacérations que les précautions les mieux dirigées ne pouvaient empêcher. Cet habile homme , sensible à des accidens aussi désagréables que fatigans pour la femme et pour l'opérateur , et n'ignorant pas que la tête de l'enfant passait sous le pubis de la mère comme sous un joug , tandis que la face qui regarde le sacrum , en parcourt toute l'étendue , ainsi que celle du coccx et du périnée ; reconnut que la perfection qu'il avait ajoutée au Forceps droit était suffisante pour faciliter à la face de l'enfant , tout le trajet indiqué par la nature , qu'elle a à parcourir. La pratique de cet art qu'il cultiva avec une si grande supériorité de génie , lui démontra que le Forceps ayant une courbure en faveur de l'enfant , il en manquait une à l'avantage

de la mère ; et il la lui donna , en faisant pratiquer à cet instrument la courbure antéro - postérieure qui le rend si précieux aux yeux de tous les praticiens. Cette dernière correction , ainsi que la forme des cuillers , porta la confection de cet instrument à un tel degré de perfection , qu'il mérita la préférence sur tous ceux qui avaient précédé. Ces corrections facilitent l'introduction des branches du Forceps dans le vagin , leur application plus fermement sur la tête de l'enfant , et rendent les dilacérations de la vulve et du périnée moins fréquentes.

La longueur du Forceps de Levret , est de quinze pouces et demi ; celle des cuillers , de six pouces , et celle de l'ouverture fenêtrée , de cinq pouces trois lignes : sa largeur est de cinq lignes ; celle d'un bord à l'autre de la cuiller , est de quinze lignes. Sur les deux lèvres extérieures des cuillers est pratiqué un filet d'une demi-ligne à-peu-près en hauteur et en largeur. Les deux branches inférieures , depuis l'entablement jusque près des crochets , sont écartées , dans leur plus grande largeur , de treize lignes. Du septième pouce au neuvième , est pratiqué un entablement à mi-fer sur les deux branches , dont un est percé d'un trou pour recevoir le pivot de la branche mâle , et sur

L'autre est un pivot qu'on a aplati , en dernier lieu , dans sa partie supérieure , et rendu mobile sur lui-même , afin qu'étant passé dans l'ouverture de l'autre entablement , en tournant ce pivot transversalement , les deux branches restent fixées. Cette dernière partie de l'instrument a reçu des corrections multipliées , qu'on a ensuite abandonnées pour s'en tenir au pivot dont nous venons de parler. Les branches de cet instrument se terminent inférieurement en forme de crochets , pour retenir les mains de l'opérateur , sans les blesser , au moment de l'extraction de la tête de l'enfant. Il y a quelques années que le citoyen Pean , habile chirurgien de Paris , ajouta deux pouces en longueur à ce Forceps. Cet instrument , dit Levret , est actuellement au dernier degré de perfection où il peut parvenir , sans avoir encore toutes celles qu'on lui souhaiterait ; car les praticiens les plus versés dans son usage , conviennent , 1.^o qu'il est fort difficile de l'introduire dans certains cas ; 2.^o que l'on a souvent beaucoup de peine à le croiser (on peut ajouter , et quelquefois de l'impossibilité) ; 3.^o enfin , qu'il contribue au déchirement de la fourchette.

Le manuel de cet instrument consiste , la malade étant maintenue en situation , après

avoir reconnu la nécessité de l'application du Forceps , à introduire (dans l'intervalle de deux douleurs) la branche qui porte l'axe , si c'est du côté gauche , la nouvelle courbure convexe en dessus , et la concave en dessous , en l'appuyant plus sur la tête de l'enfant que contre le bassin de la mère , afin de la conduire entre ces parties sans les blesser. Il faut , pour cet effet , tenir obliquement la branche qu'on veut introduire , et la diriger de bas en haut , en baissant beaucoup la partie qui sert de manche , jusqu'à ce que son extrémité supérieure se trouve placée dans l'échancrure de l'os ilium de ce côté : on s'apperçoit qu'on est parvenu dans cet endroit , tant par l'étendue que cette branche a parcourue , que parce que la malade se plaint plus ou moins d'un engourdissement à la cuisse de ce côté , lequel est occasionné par la pression que souffre le nerf ischiatique. Alors , il faut faire décrire à cette branche , comme en cernant , la moitié de la circonférence d'un cercle , en la transportant , comme en sciant , au côté opposé , et en la faisant passer par-dessous : après avoir placé cette branche à contre-sens de son introduction , et l'avoir donnée à tenir à un des aides , on introduit la seconde branche de la même manière

et par le même endroit que la première , mais en sens contraire : lorsqu'elle est parvenue à une égale profondeur , il faut la croiser avec l'autre pour les joindre solidement ensemble par le moyen du pivot ailé et mobile , mais en s'approchant de la fourchette , sans y appuyer du tout. La mauvaise conformation du bassin oppose souvent des difficultés , qu'une main habile et bien exercée peut seule vaincre.

On peut diviser la durée de l'extraction de la tête de l'enfant en trois temps principaux , indépendamment de beaucoup d'autres intermédiaires. Dans le premier , il faut tirer vers le bas pour faire descendre la tête dans le vagin : y étant descendue presque entièrement , on doit tirer horizontalement ; et sur la fin il faut relever les mains , sur-tout si la face de l'enfant est en dessous. Pendant tous ces temps de l'extraction , il faut faire de petits mouvemens en tous sens , et quelquefois en forme de rotation , pour empêcher les rides du vagin de s'entasser les unes sur les autres , du haut en bas de la vulve.

Forceps à trois branches , de Levret.

Levret , toujours occupé à perfectionner

l'art des accouchemens, et pénétré du danger imminent où se trouvent les femmes lorsque la tête de l'enfant est restée seule dans la matrice, imagina et fit exécuter un Forceps destiné à en faire l'extraction. Cet instrument, très-compiqué, est, indépendamment de beaucoup d'autres pièces, composé d'un manche sur lequel sont montées trois branches ou lames d'acier courbes, une fixe et deux mobiles, appliquées les unes sur les autres, maintenues à l'extrémité opposée par un clou qui les traverse, sans s'opposer à leur développement. On introduit cet instrument dans le vagin, du côté du rectum, jusque dans l'utérus, au-delà du menton de l'enfant : y étant parvenu, alors, en tournant le manche, on développe assez les lames mouvantes, pour que dans leur écartement elles restent à des distances égales. Dans cet état, la tête se trouve exactement enveloppée par ces trois lames, au milieu desquelles on peut la tourner dans une situation convenable pour en faire l'extraction. Dans l'opération dont il s'agit, cet instrument a l'inconvénient du Forceps droit : quelque précaution que prenne l'opérateur, la fourchette et le périnée sont dans le plus grand danger d'être dilacérés. Les lumières de ce grand homme lui démontrèrent que

ce dernier instrument , quelque ingénieux qu'il fût , ne méritait pas la préférence sur son Forceps à double courbure ; et il en abandonna l'usage.

Forceps de nouvelle invention.

Depuis peu d'années , un auteur aussi savant que modeste , a fait paraître un nouveau Forceps , dont l'idée semble prise , et en quelque façon calquée sur le modèle de celui du célèbre Smellie , mais dont les dimensions ont plus d'étendue. Cet instrument est composé de serres , ou cuillers dont l'épaisseur est d'une ligne trois quarts , et de deux manches. Ce Forceps étant fermé , son grand axe est de neuf pouces , et ouvert , contenant dans ses serres un corps de trois pouces et demi , il est de dix pouces : son second axe égale le volume contenu. Au bas du grand axe se trouve la jonction , qui se fait par le moyen d'un pivot ailé , mobile sur lui-même , fixé à l'une des branches , et destiné à passer par une ouverture pratiquée à l'autre branche. Les manches sont recourbés en dehors , et d'un volume assez considérable pour contenir la soie de chaque branche , terminée en forme de crochet.

crochet. D'après la confection de cet instrument, il suit que dans les accouchemens où la tête de l'enfant est arrêtée par les parties osseuses du détroit supérieur du bassin, les cuillers, dont la courbure est d'une étendue beaucoup trop considérable, cèdent facilement la prise qu'elles avaient sur la tête de l'enfant, et en sortant du vagin ainsi assemblées, leurs extrémités supérieures parcourent toute l'épaisseur de la tête qu'elles contenaient dans leur sinus, dont l'axe transversal acquiert dans ce moment un volume encore plus considérable ; de sorte que le déchirement de la fourchette, du périnée, et du sphincter de l'anus, est une conséquence inévitable de ces dimensions excessives. A la seule inspection de l'instrument appliqué sur la tête de l'enfant, on ne peut s'empêcher d'en porter ce jugement ; l'observation suivante le confirme. Il y a quelque temps, je fus mandé par un de mes confrères des plus distingués par ses connaissances en l'art de guérir et dans le manuel des instrumens, pour l'aider à terminer un accouchement où la tête de l'enfant était arrêtée au détroit supérieur du bassin. Les douleurs étaient peu expulsives, insuffisantes, et duraient depuis long-temps ; tout annonçait la nécessité de l'application du Forceps. Après que j'en fus

convaincu , ainsi que ce confrère , il plaça les branches de cet instrument sur les parties latérales de la tête de l'enfant : le croisement des branches se fit aisément ; mais dans les efforts que nous employâmes pour délivrer la mère , le Forceps échappa par trois fois différentes , ce qui occasionna , dès la première , toutes les dilacérations ci-dessus mentionnées. Enfin , l'extraction de la tête ne put se faire qu'avec le secours de mon Forceps , que j'avais eu la précaution d'apporter. Lors de l'application du premier instrument sur la femme qui est le sujet de cette observation , on s'aperçut que sa forme elliptique occasionnait une distention effrayante , tant au vagin qu'à la vulve , laquelle faisait craindre ce qui effectivement arriva. L'auteur , sans doute , est trop humain et trop grand pour ne pas s'empresser de donner aux cuillers de son Forceps , la forme de celles qui composent le Forceps de Levret.

Forceps du citoyen Thenance.

Le praticien qui , pendant un long espace d'années a exercé l'art des accouchemens avec toute l'attention et la réflexion dont il était capable , n'a pu manquer d'observer que , dans

les circonstances où l'application du Forceps est d'une nécessité absolue , le croisement des branches de cet instrument ne peut pas toujours s'effectuer. Si un accoucheur , dans ces cas difficiles , a le bonheur d'avoir pour aides un ou deux de ses confrères , il lui est possible de terminer l'accouchement avec succès , ce qu'il n'aurait pu exécuter seul ; mais ce n'est pas sans faire supporter à la mère des douleurs plus ou moins vives , et toujours trop prolongées. Il est même des cas si épineux , qu'ils ne comportent aucun délai ; tels , par exemple , qu'une perte de sang considérable , des convulsions , etc. C'est alors qu'un accoucheur plein d'humanité , éprouve les effets de la sensibilité la plus vive , dans la crainte de perdre , à l'instant même , et la mère et l'enfant. C'est après m'être trouvé différentes fois dans ces circonstances difficiles , que j'ai osé rechercher les moyens de simplifier le Forceps dont se sont occupés tant de grands hommes , si précieux par leurs talens et leurs travaux à cette portion intéressante de l'espèce humaine.

Depuis vingt ans que j'ai fait exécuter mon Forceps par le citoyen Taboureux , ce coutelier habile dans son art , et ses successeurs , n'en ont point fabriqué d'autres ; tant il est

vrai que tous les accoucheurs de Lyon et des environs , qui veulent se procurer un de ces instrumens , lui donnent la préférence sur tous ceux qui étaient en usage auparavant. Les deux hospices de la même ville , celui des malades et celui des vieillards et orphelins , se sont empressés , dès les commencemens , de l'adopter : en sorte que si jamais un Forceps a fait ses preuves , c'est assurément celui que je présente au public. Je dois donc être tranquille sur les critiques qu'il pourrait essuyer. Au reste , je n'en connais pas de meilleure que celle qui présenterait aux savans un Forceps plus simple , et dont l'usage serait encore plus utile au soulagement des femmes au travail de l'enfantement ; alors mes vœux seraient remplis. Dans cette hypothèse , que je ne crois pas insoluble , je m'applaudirai toujours d'avoir excité l'émulation de mes confrères.

Cette préférence de la part des accoucheurs de ce pays , prouve qu'ils ont senti combien était grande la difficulté de placer la branche mâle du Forceps , avant la branche femelle , lorsqu'il était très-important de commencer par cette dernière : on peut porter le même jugement sur ce qui concerne l'impossibilité du croisement des branches dans certains cas , ainsi que sur leur disjonction , qui a lieu quelquefois ,

lorsque l'opérateur fait effort pour extraire la tête de l'enfant ; inconvéniens qui ne peuvent avoir lieu dans l'usage de mon Forceps.

Mon Forceps , ou plutôt celui du célèbre Levret , corrigé , a plus de longueur que tous ceux qui sont parvenus à ma connaissance. Les cuillers ont aussi plus d'étendue en tous sens ; ce qui facilite leur prise sur la tête de l'enfant avec plus de solidité , et ce qui donne en même temps l'avantage de n'être point obligé de les serrer avec autant de force que si leurs dimensions étaient moindres. Mais l'axe transversal des sinus curvilignes qu'elles laissent entr'elles , est un peu moindre que celui du Forceps de Levret. Les cuillers , depuis leur partie moyenne jusqu'à celle inférieure , se rapprochent insensiblement , de manière que la courbure en est si légère , qu'on ne court pas le risque de repousser la tête de l'enfant dans le grand bassin , en introduisant une des cuillers dans le détroit supérieur ; ce qui doit arriver nécessairement lorsqu'elles ont plus de courbure , comme on le voit dans la gravure du Forceps du D. Plenke. De cette forme des cuillers , il s'ensuit que le vagin et la vulve ne reçoivent qu'une dilatation graduée , jusqu'au moment où la tête est sur le point de franchir les parties molles

de la mère. Ce qui distingue essentiellement mon Forceps de tous les autres , c'est qu'il possède cet avantage inappréciable , que les branches ne sont point croisées.

L'ouverture pratiquée au bas des cuillers , précisément au même endroit où sont placés les entablemens dans les Forceps des autres auteurs , a pour objet de recevoir l'angle d'une serviette , destinée à serrer les deux cuillers autant que le besoin le requiert , ainsi que le représente la *Fig. III* ; et avec le restant de la serviette , on enveloppe la partie inférieure de l'instrument jusqu'aux crochets ; laquelle ainsi augmentée de volume par les circonvolutions du linge , ne permet point aux mains de l'accoucheur , enduites de matières grasses , de glisser sur l'instrument à nu. D'où il résulte la conséquence , que pour le saisir , il faut employer moins de force ; ce qui en laisse d'autant plus à l'opérateur pour faire l'extraction.

Cette serviette sert donc , 1.^o à serrer les deux cuillers autant que l'accoucheur le juge convenable ; 2.^o à envelopper la partie inférieure de l'instrument , ce qui donne plus de facilité à le saisir ; 3.^o l'angle de la serviette , opposé à celui qui a servi à serrer les cuillers , peut rester en excédant au-delà des crochets ,

et favoriser l'action d'un second aide , en cas de besoin ; à moins qu'on ne préfère de passer dans la partie concave des crochets , un lac ou le milieu d'une autre serviette , pour le même usage.

La longueur de la partie de l'instrument au dessous des cuillers , a paru à l'auteur exiger toute l'étendue qu'il y a donnée , afin qu'on puisse , sans être trop gêné , placer un aide , dont il est impossible de se passer dans les accouchemens où la tête de l'enfant ne peut , par les seuls efforts de la nature , franchir le détroit supérieur du bassin de la mère ; excepté cependant dans ceux où le défaut de douleurs expulsives , forme le seul obstacle à la sortie de la tête.

La prudence veut impérieusement que toutes les fois que l'accoucheur est obligé d'employer le Forceps , il fasse appeler un confrère ; le plus instruit et le plus expérimenté doit mériter la préférence , tant pour l'avantage de la femme , que pour celui de l'opérateur. S'il agit seul , il arrive fréquemment , au détriment de la mère , et au plus grand désagrément de l'accoucheur lui-même , qui dans ces cas-là est accusé d'avoir ignoré toute l'importance de la difficulté qui se rencontre ; il arrive , dis-je , qu'il est obligé , après avoir épuisé inutilement

toutes ses forces pour terminer l'accouchement, de suspendre toute la manœuvre, d'attendre qu'on ait pu lui trouver un confrère, et de recommencer un travail qui ne demandait que peu de momens pour être terminé avec un aide intelligent.

Lorsqu'on a introduit une branche du Forceps jusque sur les parties latérales de la tête de l'enfant, il arrive quelquefois que la cuiller ne pourrait être maintenue dans la position où l'a placée l'accoucheur, à cause de la difformité du bassin, qui donne à cette cuiller une tendance à se porter sur la partie concave du sacrum, laquelle ne pourrait être vaincue par l'aide-accoucheur qui est chargé de la maintenir dans sa première position, si l'extrémité inférieure de cette branche n'était armée d'un crochet ou aile, assez long pour servir de levier, et en empêcher le déplacement. C'est pour favoriser cette opération, que j'ai laissé à ces crochets l'étendue qu'ils ont.

La jonction des branches de mon Forceps est placée à sa partie la plus inférieure, où commence la courbure des crochets, par le moyen d'une petite charnière fort simple. Cette jonction se fait avec une si grande facilité, que depuis vingt ans je n'ai pas trouvé une

seule occasion où je ne l'aie exécutée avec une certaine aisance. Je ne sache pas non plus qu'aucun de mes confrères qui depuis ce laps de temps font usage de mon Forceps, ait éprouvé aucune difficulté à cet égard.

Mon Forceps diffère donc de celui de Levret , 1.^o en ce que ses dimensions sont plus grandes ; 2.^o en ce que ses branches ne croisent point , ce qui lui donne une simplicité qui manquait essentiellement à cet instrument , et favorise l'introduction de ses branches , l'opérateur ayant la faculté de se servir d'abord de celle qu'il juge convenir le mieux. (Ces avantages , et d'autres que le praticien appréciera aisément , lui ont fait mériter la préférence sur tous les Forceps qui ont paru jusqu'à ce jour.) 3.^o En ce qu'à la place où est l'entablement dans les autres Forceps , il se trouve à celui-ci une ouverture fenêtrée , dont l'usage est expliqué précédemment ; 4.^o en ce que les branches de mon Forceps , à partir de cette ouverture jusqu'à leur jonction , sont plus longues ; ce qui donne , comme il a déjà été dit , la facilité d'employer un second aide.

La pratique nous démontre qu'il n'est pas toujours fort aisé d'introduire les cuillers du Forceps dans le lieu où on doit les conduire

pour être appliquées sur la tête de l'enfant ; et quoiqu'on ne doive point employer d'efforts dans cette introduction, il n'est pas moins vrai que , plus souvent que ne le disent plusieurs auteurs , on est obligé d'en faire assez pour qu'on ne puisse terminer cette application , si l'on tient mon instrument par le milieu , comme une plume à écrire. Aussi , mon Forceps n'ayant point d'entablemens qui servent de point d'appui , comme dans les Forceps croisés , on ne doit point le tenir de la même manière. Voici , à ce sujet , ce que dit Levret , *Acc. lab.* , pag. 318 : « On sait » que l'instrument le plus poli et le plus » lisse , trouve quelquefois des difficultés si » grandes à son introduction , qu'il n'y a » souvent qu'une main consommée dans l'usage » de cet instrument , qui puisse lever ces » obstacles sans inconvéniens. »

Manuel de mon instrument.

La méthode dont je me sers pour introduire mon Forceps , et en faire l'application sur la tête de l'enfant encore dans le grand bassin , plongeant sur l'ouverture du détroit supérieur , ou arrêtée par les parties osseuses de ce passage , consiste à saisir , avec la paume

de la main gauche , l'extrémité inférieure de la branche gauche , si la plus grande difficulté à son introduction se trouve de ce côté du bassin ; et réciproquement , si c'est du côté droit. Alors je conduis cette branche dans une direction diagonale , de manière que son extrémité inférieure se trouve à-peu-près à la hauteur de la cavité cotiloïde du bassin de la mère , un peu plus ou un peu moins , en raison de l'os pubis plus ou moins arqué , et de l'avancement de la tête dans le petit bassin. L'extrémité supérieure touche légèrement la partie interne de l'autre main , dont trois ou quatre doigts doivent être introduits , dans ce même moment , jusqu'au bord de l'orifice de la matrice , s'il n'a dépassé la tête de l'enfant , et dans le cas contraire , le plus haut possible , pour servir de conducteur à la partie supérieure de la cuiller , et faciliter son passage entre la tête de l'enfant et la paroi de l'utérus , en appuyant plus sur celle-ci , afin de ménager celui-là ; et à mesure que la partie supérieure de la cuiller pénètre dans le vagin , entre la paroi de la matrice et la tête , je baisse et porte en avant la main armée de cette branche , dans le sens de ses deux courbures , jusque sur la fourchette , sans y faire de compression , conduisant , autant

qu'il est possible, la cuiller vers la partie antérieure de l'utérus, pour mieux saisir la tête de l'enfant; cette attention est encore plus essentielle, si la tête pose sur la partie supérieure de l'os pubis. Alors je charge mon confrère du soin de maintenir l'extrémité inférieure de cette branche, de façon que le crochet se trouve dans une position perpendiculaire à l'axe de la femme; ce qui, dans le cas supposé, n'est pas fort difficile, la cuiller n'étant pressée par aucun des os du bassin. La première étant appliquée, on se conduit de la même manière dans l'application de la seconde, pour laquelle on rencontre un peu plus de difficulté, à cause de la présence de la première, qui gêne l'opération.

Mais si la tête est arrêtée au détroit supérieur du bassin, soit par son volume disproportionné, soit par la mauvaise conformation de ce passage, de manière que la boîte osseuse soit plongée et allongée dans cette cavité, tandis que la base du crâne est encore au dessus des os pubis et de la proéminence de la première vertèbre du sacrum, alors la difficulté est plus grande. Dans ce cas, les parties latérales du bassin laissent, pour l'ordinaire, la liberté du passage des cuillers, pour être appliquées sur les parties latérales

de la tête de l'enfant. Dans cette supposition, l'introduction de la première branche se fait de la même manière qu'il vient d'être dit, mais avec plus de peine; et l'aide-accoucheur maintiendrait difficilement cette branche dans la position convenable, sans la longueur du crochet qui la termine, et qui lui sert de levier. Dans certains cas de l'espèce dont il s'agit, la seconde branche a besoin, pour être appliquée comme il convient, d'une main très-exercée dans cette opération.

Mais si la tête de l'enfant était descendue dans la cavité du petit bassin, il y aurait beaucoup moins d'obstacles à vaincre et moins de précautions à prendre pour terminer l'accouchement. L'introduction du Forceps, dans cette dernière supposition, est infiniment plus aisée, toutes choses égales d'ailleurs. Il y a cependant une difficulté bien importante pour le jeune praticien; c'est celle où la tête de l'enfant est descendue fort bas dans le petit bassin, encore enveloppée de l'utérus très-aminci; ce qui est occasionné par les trop grandes dimensions du détroit supérieur, et par la faiblesse des ligamens qui maintiennent cet organe en situation; de sorte qu'il serait très-facile pour un commençant de considérer cette tête comme ayant franchi l'orifice de

la matrice , tant cette dernière partie a perdu de son épaisseur , et parce qu'elle est tellement appliquée sur la tête , qu'on a peine à en distinguer l'orifice. Si la dilatation est suffisante , il faut prendre garde de ne pas appliquer la seconde branche sur la tête encore enveloppée du corps de la matrice ; ce qui occasionnerait des accidens très-fâcheux.

La jonction des branches de l'instrument étant faite , il faut d'abord tirer la tête en bas , et , dès qu'elle est parvenue sous le pubis , décrire , avec la partie qui sert de manche , une portion de cercle de bas en haut , en la relevant peu à peu et en l'approchant du ventre de la femme , pour faire parcourir à la face toute l'étendue de la cavité du sacrum , du coccix et du périnée , tandis que l'occiput ne fait que tourner sous les os pubis. Dans les deux premiers temps de l'extraction de la tête , on doit faire , avec la partie inférieure de l'instrument , des mouvemens ménagés , latéraux , et de rotation , pour favoriser l'avancement de la tête et effacer les rides du vagin , ainsi que le recommandent Levret et le citoyen Baudeloque. La tête étant parvenue dans cette position , l'obstacle qui s'opposait à son passage est vaincu , et elle est sur le point de franchir les parties molles de la mère.

Je suspendrai pour un moment la suite de cette opération, pour présenter aux étudiants les différentes opinions des auteurs sur la nécessité de terminer de suite l'accouchement avec le Forceps, selon les uns; et selon les autres, sur celle de retirer cet instrument lorsque l'obstacle est vaincu, en abandonnant aux forces de la nature l'expulsion de la tête de l'enfant. Chacun de ces auteurs donne des raisons pour faire préférer sa méthode. Je prendrai aussi la liberté de présenter la mienne, approuvée par ceux de mes confrères qui m'ont honoré de leur présence et aidé de leurs conseils dans ces circonstances, et qui l'ont adoptée, comme étant plus efficace pour le soulagement de la malade.

Pratique du cit. Baudeloque, sur l'extraction de la tête de l'enfant, au moyen du Forceps.

§ 1755. « Quand on a porté le Forceps » sur la tête retenue ou enclavée dans le dé- » troit supérieur, il faut l'extraire sans rien » attendre des forces de la mère, et ne pas » en commettre l'expulsion aux soins de la » nature, après l'avoir entraînée dans le fond » du bassin; comme l'ont recommandé quel- » ques-uns, sous le vain prétexte de ménager

» les parties de la femme , et leur donner le
 » temps de se dilater : quoiqu'on eût rigou-
 » reusement satisfait à l'indication qu'on avait
 » à remplir , et que le Forceps ne soit plus
 » d'une nécessité indispensable comme dans
 » le premier moment.

» Les parties sont suffisamment préparées
 » à la dilatation , si l'on a bien observé ce
 » que nous avons prescrit au § 1749 ; et
 » l'on peut , en outre , l'opérer tout aussi gra-
 » duellement avec le Forceps , et peut-être
 » plus , qu'elle ne s'opère dans l'accouche-
 » ment naturel.

» D'ailleurs , comme les parties sont sous
 » les yeux de l'accoucheur , qu'il est à même
 » d'en suivre le développement , il se com-
 » portera de la manière la plus avantageuse
 » à cet égard. Nous convenons qu'il y a des
 » cas où il vaut mieux ôter l'instrument ,
 » quand la tête commence à paraître à la vulve ;
 » mais il y en a beaucoup plus où cette pré-
 » caution est inutile ; et d'autres encore où il
 » est nécessaire de continuer d'opérer , parce
 » que la femme épuisée ne pourrait se délivrer
 » seule , malgré que la tête eût fait le pas
 » le plus difficile. »

*Pratique de Smellie , relativement à l'extraction
de la tête de l'enfant , par le secours du
Forceps.*

« Dans la planche 18.^e, la tête du foetus
» est descendue , par le secours du Forceps ,
» de manière que l'occiput est sous le pubis ,
» et le front en deçà du coccix ; ce qui fait
» que l'an^{us} et le périnée sont étendus en
» forme de large tumeur.

» Lorsque la tête est ainsi avancée , l'opé-
» rateur doit l'extraire avec une grande atten-
» tion ; autrement les parties pourraient se dé-
» chirer. Si les douleurs paraissaient suffisantes,
» alors on pourrait essayer de la faire sortir
» doucement , en appuyant avec les doigts
» contre les parties externes , au dessous du
» coccix. Il faudrait donc retirer le Forceps ,
» et attendre que la tête dilate l'orifice ex-
» terne de plus en plus et par degrés , par
» la force des douleurs et avec l'assistance des
» doigts : mais si on ne peut compter sur un
» pareil effet , il faut terminer de suite l'o-
» pération avec le Forceps. » (Tom. 4 ,
pag. 37 et 38.)

Pratique du savant Deleurye , sur le même sujet.

§ 789. « Il faut avoir soin de relever le
 » poignet à mesure que la tête avance ; sans
 » cela on risquerait de déchirer la fourchette
 » et le périnée. On peut , par un moyen plus
 » certain , éviter la déchirure du périnée. Ce
 » moyen est , la tête une fois déclavée , d'en
 » confier l'expulsion à la nature ; il faut pour
 » cela désemparer l'instrument , et deux ou
 » trois douleurs suffisent pour faire franchir
 » la vulve à la tête. Ce retard dans la ter-
 » minaison de l'opération , facilite le déploie-
 » ment des parties molles , qui , dans ce cas ,
 » est trop prompt et trop considérable. »

Il n'est point de praticien qui n'applaudisse à ce précepte dicté par le fruit d'une longue expérience.

Réflexions sur le § 1755 du cit. Baudeloque.

1.^o Il s'en faut de beaucoup que les parties soient suffisamment et constamment préparées à la dilatation , dans le cas supposé ; toutes les précautions possibles pour y parvenir , ne sont pas toujours au pouvoir de l'accoucheur : il est des femmes chez lesquelles ces parties

sont tellement rigides , qu'elles ne prêtent que très-difficilement. On en trouve un exemple dans le tome 3.^e des *Accouchemens de Smellie*, intitulé : *Accouchement difficile à cause de la rigidité des parties , et singulièrement de la vulve*. Ce célèbre accoucheur laissa auprès de la femme qui fait le sujet de cette observation , un élève , qui , pendant deux heures consécutives , travailla à les dilater ; et ce ne fut qu'après ce laps de temps que Smellie put la délivrer. Il est bien peu de femmes qui pourraient supporter et qui souffriraient une pareille manœuvre aussi long-temps continuée. Il en est chez qui les parties molles de la génération sont tellement sensibles , qu'on a peine à les toucher avec le doigt indicateur , au moment d'une douleur , pour reconnaître la position de l'enfant , et qu'on ne peut , par cette raison , secondér les efforts de la nature , qu'au dernier instant de l'accouchement. Entre ces deux extrêmes de sensibilité , les différens degrés qui les distinguent , égalent à-peu-près en nombre celui des individus. Il y a peu de femmes chez lesquelles ces parties se dilatent au gré de l'accoucheur.

2.^o Le jeune praticien qui entre dans la carrière des accouchemens , sentira aisément que , dans le cas dont il s'agit , la tête de l'enfant

abandonnée à elle-même , s'accommodera beaucoup mieux aux différentes pressions des parties molles qui l'entourent et aux mouvemens expulsifs de la nature , que si elle était contenue et conduite par une puissance étrangère : aussi aura-t-il le bon esprit de retirer l'instrument , et d'attendre quelques momens de plus , s'il est besoin , auprès de la malade , plutôt que d'encourir le danger d'un accident qui fatigue l'homme le moins sensible. Si ce moyen est préférable à l'extraction avec le Forceps , de la tête de l'enfant , lorsqu'elle est d'un médiocre volume ; il l'est encore bien davantage lorsque ce volume est disproportionné aux parties de la mère.

3.^o Se comporter de la manière la plus avantageuse , n'est pas toujours chose fort aisée à un jeune praticien ; car , pour se décider par comparaison , il faut avoir fait plusieurs accouchemens de cette espèce ; et il n'est pas à présumer que le jeune praticien soit dans cette hypothèse. Tout , dans ces cas difficiles , étant obscurité pour lui , comment pourrait-il entendre ce conseil du cit. Baudeloque ? Il lui serait donc plus prudent d'ôter l'instrument , ainsi que le conseille le cit. Deleurye. Pour les autres cas où la femme épuisée ne pourrait se délivrer seule , nous renvoyons le jeune praticien à notre

méthode , qui lui applanira toutes les difficultés contenues dans ce § 1755.

Manière d'extraire la tête de l'enfant , comme dans l'accouchement le plus naturel , après l'avoir amenée , avec mon Forceps , jusque dans les parties molles extérieures de la génération.

Nous avons dit que le vagin et la vulve ne reçoivent qu'une dilatation graduée de la part du Forceps , jusqu'au moment où la tête est sur le point de franchir les parties molles de la mère. C'est cet instant qu'il importe , et qu'on est le maître de saisir , pour disjoindre les branches du Forceps , et les retirer l'une après l'autre avec beaucoup de ménagement , dans le sens des courbures des cuillers , afin d'épargner des douleurs à la malade ; ce qui s'exécute toujours aisément. Alors , au moyen de deux doigts , l'indicateur et le médius , d'une des deux mains , introduits dans le fondement dilaté , on fait une légère compression , de derrière en devant , sur la tête de l'enfant , pour lui faciliter le passage de la vulve. L'accoucheur est le maître , par cette manœuvre , de terminer l'accouchement aussi promptement qu'il le désire , surtout s'il y est déterminé par une perte de sang ou par des convulsions. Mais lorsque ces deux

accidens n'existent pas , l'opérateur a la faculté d'employer toutes les précautions que sa sagesse lui suggère , pour dilater la vulve avec les doigts de l'autre main , jusqu'au moment où il juge convenable de terminer l'accouchement , qui s'exécute avec autant de facilité que si on n'eût point employé le Forceps , et absolument de la même manière que dans l'accouchement naturel le plus heureux.

Si les parties molles de la génération de la femme sont douées d'une certaine rigidité , après avoir fait auparavant toutes les tentatives possibles pour en faciliter la dilatation , par notre méthode , qui est assurément la plus douce , on parvient , avec un peu de temps et de la patience , à les conserver dans leur intégrité. Si elles ont peu de roideur , ou même qu'elles aient de l'élasticité , il reste toujours l'avantage inappréciable de pouvoir s'opposer à l'effet d'une trop forte contraction expulsive de la part de l'utérus , en appliquant la paume de la main sur le périnée et sur la vulve , pour empêcher le passage trop rapide de la tête à travers cette dernière ; ce qui ne manquerait pas , sans cette précaution , d'occasionner des dilacérations qu'il importe tant d'éviter. Dans tous les cas , l'accoucheur , en se conduisant ainsi , a constamment

le pouvoir d'agir en raison de la dilatation de ces parties , et de terminer l'accouchement sans déchirures.

Si la face est sous le pubis , et l'occiput dans la cavité du sacrum , le plus prudent encore est d'amener la tête comme dans le cas précédent , et de terminer l'accouchement comme si on n'eût point employé le Forceps : si , au contraire , on le terminait de suite avec l'instrument , la déchirure du périnée en serait l'effet. Nous ne donnerons pas le conseil de refouler la tête , saisie avec le Forceps , jusque dans le grand bassin , pour tourner la face dans la cavité du sacrum ; attendu que , dans la position dont il s'agit , le dos de l'enfant touche la paroi postérieure de la matrice , et son ventre , celle antérieure de ce viscère ; et que , si on avait l'imprudence de tenter cette opération , l'enfant perdrait la vie par la torsion de son cou. Cette manœuvre ne pourrait donc s'exécuter que lorsqu'on aurait la certitude de la mort de l'enfant ; et encore serait-il nécessaire que les eaux ne fussent écoulées que depuis peu de minutes ; autrement , le corps de l'utérus se contractant sur toute la surface de l'enfant avec un degré de force proportionné au tempérament de la femme , ne permettrait point d'employer cette

tentative ; d'où il s'ensuivrait qu'on aurait fait supporter beaucoup de douleurs à la mère , sans en retirer aucun avantage. Si la mort de l'enfant était bien assurée , en vidant le cerveau , comme il sera dit ci-après , on diminuerait de beaucoup le volume de la tête , et son extraction serait alors moins douloureuse et plus aisée. On ne peut disconvenir que les parties molles extérieures de la génération de la femme , n'exigent , de la part de l'accoucheur , des attentions particulières et des précautions infinies , pour éviter leur dilacération au moment de la sortie de la tête de l'enfant. J'ose me flatter d'avoir suivi avec succès , depuis plus de vingt-cinq ans , la méthode que je présente aujourd'hui au public , et de l'avoir portée au plus haut degré de perfection , d'après l'aveu même de plusieurs de mes confrères , que j'ai eus pour coopérateurs dans les accouchemens de l'espèce dont il est question.

Première observation.

J'ai dit que l'angle excédant de la serviette dont on enveloppe la partie inférieure de mon Forceps , pouvait servir à placer un second aide en cas de besoin : voici deux observa-

tions qui établissent cette possibilité. En ventôse an 2 , le citoyen Jazedez , mon confrère , fut appelé pour accoucher une femme , demeurant dans une boutique basse , rue Belle-cordière. Toute cette journée se passa avec de fausses douleurs : le second jour , l'orifice de la matrice se dilata suffisamment pour faire espérer de terminer l'accouchement avec le Forceps : la proposition en fut faite à la malade , qui s'y refusa constamment. La tête était tombée dans le fond du petit bassin , qu'elle remplissait exactement ; la face tournée dans la cavité du sacrum , et l'occiput sous le pubis. Le troisième jour , il s'adjoignit un confrère , le citoyen Nouton , lequel fut d'avis de terminer l'accouchement avec le Forceps , ainsi qu'il avait été proposé la veille : les représentations de ce confrère ne purent ébranler l'opiniâtreté de la femme. Enfin , le quatrième jour , je fus mandé , avec invitation d'apporter mon Forceps. Ayant reconnu la tête dans le petit bassin , ainsi qu'il est dit plus haut , et tellement pressée dans cette cavité , que les douleurs , quoiqu'assez fortes en apparence pour l'expulser , étaient encore insuffisantes , j'appliquai les branches de mon Forceps , d'après l'invitation du citoyen Jazedez ; et lorsqu'il fut en place , ce confrère fit inutilement

tous ses efforts pour extraire la tête de l'enfant : ne pouvant y parvenir , il pria le cit. Nouton de l'aider , en saisissant la partie inférieure de l'instrument. Les efforts réunis de mes deux confrères n'ébranlèrent point cette tête ; et ce ne fut que lorsque j'eus saisi l'angle excédant de la serviette qui servait à envelopper l'extrémité inférieure de l'instrument , et que nos efforts furent bien entendus , que nous l'ébranlâmes , et que nous fîmes l'extraction de cette tête d'un volume disproportionné à la cavité qui la contenait , sans que le Forceps lâchât prise. L'enfant était mort au passage dès le second jour. L'état de la femme fut assez tranquillisant jusqu'au quatrième jour de l'accouchement , qu'elle mourut d'une indigestion.

Seconde observation.

Le 16 brumaire an 9 , je fis prier les cit. Morel et Saissy , mes confrères , de m'assister dans l'accouchement de la femme du cit. Coquart , boulanger , rue de la Pêcherie. La tête de l'enfant était arrêtée au détroit supérieur du bassin ; elle paraissait assez volumineuse relativement au diamètre antéro-postérieur , qui n'avait pas tout-à-fait son étendue naturelle , la première vertèbre du sacrum

proéminent un peu. Les douleurs étaient lentes et peu expulsives depuis vingt-quatre heures , l'orifice de la matrice suffisamment dilaté. D'après l'examen que firent mes confrères de la véritable situation de la tête et de l'état des parties de la mère , il fut décidé que j'appliquerais de suite mon Forceps ; ce qui étant fait , je pensais qu'un aide avec moi suffirait pour amener cette tête : je fus trompé ; il fallut les forces réunies de tous les trois pour vaincre la résistance ; et suivant ma méthode ordinaire , en retirant les branches l'une après l'autre au moment où la tête pouvait franchir la vulve , la fourchette et le périnée ne furent point endommagés. L'opérateur , quand il a le secours d'un ou deux aides , ne peut employer des efforts aussi puissans que chacun d'eux , par la raison que les doigts d'une de ses mains sont constamment posés sur la partie de la tête de l'enfant , qui se présente la première. Ces doigts ainsi appliqués sur la tête , servent à l'opérateur de boussole , pour engager les aides à ménager plus ou moins leurs efforts dans cette opération. Si l'accoucheur se conduisait autrement , il courrait le risque de voir sortir la tête avec explosion , en déchirant les parties extérieures de la génération.

Quand on a le bonheur d'être assisté par des hommes qui, à une théorie lumineuse, joignent une expérience consommée dans l'art de guérir, qui leur a mérité une réputation distinguée dans l'opinion publique, l'estime et la confiance justement acquises de leurs confrères ; il est bien difficile de ne pas réussir à souhait dans ces circonstances épineuses. La malade, dont les suites de couches furent fort heureuses, sortit le dix-septième jour après l'accouchement, très-bien portante, dans la saison de l'année la plus contraire aux convalescens. L'enfant ne reçut que quelques légères marques de l'instrument sur les parties latérales de la tête, lesquelles disparurent dès le lendemain.

« Une circonstance assez ordinaire (dit
 » Levret), est de pouvoir placer une bran-
 » che, et de ne pouvoir pas placer l'autre à
 » la même profondeur ; elles ne peuvent, dans
 » ce cas, être jointes qu'à des points inégaux.
 » Ce fait est si vrai, qu'un grand praticien
 » a imaginé une jonction particulière pour,
 » dans ce cas, fixer ensemble les deux pièces
 » ainsi introduites : mais on sent qu'une tête
 » ainsi saisie inégalement, ne peut l'être qu'im-
 » parfaitement ; et qu'ainsi le moindre obstacle
 » peut s'opposer à ce que l'on se propose. »

(*Acc. lab.* , p. 101.) Cet inconvénient , qui est dépendant de la difficulté plus grande d'introduire la seconde branche du Forceps croisé , ne peut avoir lieu avec les branches du Forceps non croisé , attendu que l'opérateur a la faculté de se servir de la branche qui lui convient , pour commencer l'opération par l'endroit qui présente le plus d'obstacles à vaincre : la seconde branche s'introduit alors avec beaucoup moins de difficulté. C'est encore un avantage de mon Forceps sur tous ceux qui l'ont précédé.

Opinion du citoyen Baudeloque sur la pratique de Mauriceau , dans les cas d'accouchemens où il était impossible de sauver la vie à la mère et à l'enfant.

Le citoyen Baudeloque accuse Mauriceau de barbarie , dans les cas d'accouchemens où il est impossible de conserver la vie et à la mère et à l'enfant ; voici comme il s'exprime , § 1720 :
 « Mauriceau , dont l'ouvrage est encore très-
 » estimé , pensait que c'était une cruauté né-
 » cessaire , de donner la mort à l'enfant dont
 » la tête était enclavée , pour sauver la mère ,
 » dont la perte ne lui paraissait pas moins iné-
 » vitable , si l'on ne prenait pas ce parti ;

» Delamotte , plus timide , attendait qu'il fût
 » privé de la vie , pour lui ouvrir le crâne ,
 » et l'extraire avec des crochets. La conduite
 » de l'un , sans doute , n'inspirerait pas moins
 » d'horreur aujourd'hui que celle de l'autre ;
 » de pareils procédés ne pouvant être tolé-
 » rés , au plus , que dans le temps où vivaient
 » leurs auteurs ; l'art n'ayant pas encore compté
 » parmi ses maîtres , les Smellie , les Levret ,
 » et tant d'autres qui doivent l'enrichir de
 » leurs découvertes , et effacer , en quelque
 » sorte , jusqu'aux traces de cette ancienne
 » barbarie , si l'on savait tirer meilleur fruit
 » de leurs veilles et de leurs méditations. »

Mauriceau fut et sera toujours un grand
 homme aux yeux des savans dans l'art dont
 son génie a reculé les bornes. Mais qu'a-t-il
 dit autre chose , dans le cas supposé , si ce
 n'est qu'un arbre doit être conservé de pré-
 férence , dans un cas extrême , au simple reje-
 ton qui sort de ses racines ? Cet arbre étant
 dans toute sa force , peut résister à toutes
 les intempéries des saisons ; tandis que son
 rejeton est sujet à mille et mille accidens
 qui peuvent le faire périr dès les premiers
 instans , ou bien long-temps avant d'avoir ac-
 quis le plus grand degré de vigueur. Or , dans
 la supposition où il serait impossible de con-

server à la fois les deux individus , vaut-il mieux sacrifier l'arbre que le tendre rejeton ? Voilà l'état de la question. La solution découle d'elle-même en faveur de l'arbre générateur. Il en est de même à l'égard de la femme aux douleurs de l'accouchement , et de son enfant , lorsqu'ils ne peuvent être conservés tous deux. Le Forceps que nous avons le bonheur de posséder , ainsi que la manière la plus avantageuse de nous en servir , étaient inconnus à ce grand homme. Il n'y avait donc point de barbarie dans le précepte qu'il donne , et dans l'action de sauver un individu , plutôt que d'en laisser périr deux. Mauriceau prononça , dans cette circonstance , comme l'eût fait le savant Baudeloque , s'il eût été son contemporain.

Voici le précepte que donne le citoyen Baudeloque , dans son § 1734 : « On doit l'ex-
 » traire (la tête) avec le Forceps , toutes
 » les fois qu'elle est arrêtée au passage par
 » le défaut de largeur du détroit inférieur ,
 » à moins que ce défaut ne soit excessif ; car
 » il exigerait alors d'autres moyens , (en note)
 » les crochets , si l'enfant est mort ; et l'opé-
 » ration césarienne , s'il est vivant. »

Smellie , dans son 4.^e tome des Accouchemens , page 52 , dit : « La planche 28

» donne une vue latérale du bassin mal con-
 » formé , avec la tête d'un enfant à terme , en-
 » clavée. Les pariétaux chevauchent l'un sur
 » l'autre , et donnent à la tête une figure co-
 » nique. Cette planche fait voir l'impossibi-
 » lité qu'il y a , en pareil cas , de sauver
 » l'enfant , à moins qu'on ne recoure à l'opé-
 » ration césarienne , qui néanmoins ne doit
 » être pratiquée que dans l'impossibilité ab-
 » solue de terminer l'accouchement de toute
 » autre façon. On pourrait même , en ce der-
 » nier cas , après que la partie supérieure
 » de la tête aurait été diminuée de volume
 » par l'extraction de la calotte osseuse , faire
 » tous ses efforts pour tirer les os de la face ,
 » ceux de la base du crâne , et enfin tout le
 » reste du fœtus. » On voit , par ce passage ,
 que Smellie partageait avec Mauriceau la pré-
 tendue barbarie qu'on reproche à ce dernier.
 Smellie est tellement du sentiment de Mau-
 riceau , que , dans le même tome 4.^e , p. 72 ,
 en parlant de l'application du Forceps , il s'ex-
 prime ainsi : » Son application doit être diri-
 » gée de manière à ne mettre en aucun dan-
 » ger la vie de la mère ; car , par un usage
 » imprudent du Forceps , on pourrait faire
 » plus de mal que de bien. » Il est donc
 démontré que , dans un cas extrême , où il

Il y a impossibilité de conserver les deux individus , Smellie opine et donne des préceptes pour la conservation de la mère. Le citoyen Baudeloque s'est donc trompé en disant : *L'art n'ayant pas encore compté parmi ses maîtres les Smellie , etc.* A la vérité , Smellie n'a pu être compté , du temps où vivait Mauriceau , au nombre des maîtres de l'art , puisqu'il n'existait pas ; mais sa pratique a confirmé postérieurement les préceptes de ce grand homme sur la matière qui nous occupe.

Cette décision du citoyen Baudeloque contraste fort avec l'important ouvrage dont il a donné deux éditions : cependant cette question est des plus essentielles pour l'intérêt des familles ; car il ne s'agit ni plus ni moins que de sacrifier une femme chère à son mari , et dont la mort priverait pour toujours les enfans qu'elle lui laisse , des avantages inestimables que , dans l'éducation de l'enfance , on ne peut attendre que des tendres sollicitudes , des soins affectueux de celle qui nous donna le jour. Ce rapport d'utilité serait suffisant pour faire décider en faveur de la mère dans ces tristes conjonctures. Mais dans les accessoires , que de raisons encore militent pour elle ! Sous les rapports du sang , cette femme appartient à toute une famille dont elle est un membre précieux. Sous ceux de la

nature et de la société, elle appartient aussi à la grande famille qui compose la société entière, à qui nous devons un compte rigoureux de la soustraction de ses membres, et des raisons que nous avons eues de ne pas les conserver. Sans doute l'homme de l'art, appelé à secourir une femme assez malheureuse pour ne pouvoir être délivrée par les seuls efforts de la nature, emploiera tous les moyens que lui suggéreront son expérience et sa sensibilité, pour vaincre les obstacles, et sauver, s'il est possible, la vie à la mère et à l'enfant : mais dans la nécessité de sacrifier l'un ou l'autre, en gémissant sur l'insuffisance des moyens, il ne balancera pas à donner la préférence à celui qui met en sûreté les jours de la femme, sur-tout si, d'après les raisons que j'ai données, il considère les probabilités de la vie et de la mort des nouveaux-nés dans les premiers mois de leur naissance; s'il réfléchit que dans la plupart des cas où l'accouchement devient impossible, c'est presque toujours à cause d'un vice de conformation des os du bassin, et que, dans ces circonstances, la femme a supporté pendant deux ou trois jours de vives douleurs, effet des contractions fréquentes et impuissantes de la matrice; ce qui influe considérablement sur la vitalité de l'enfant, qui toujours est faible,

en raison de la longue et constante compression qu'il a éprouvée. Ainsi donc , sous les rapports de leur utilité présente , de l'intérêt relatif qu'ils inspirent , et des probabilités de leur vie , je crois que , dans le sacrifice forcé d'une mère ou de son enfant , ce serait commettre un délit envers la société , à laquelle nous sommes comptables de nos actions , que de ne pas conserver la vie à une respectable mère , toutes les fois que la chose est en notre pouvoir , même au préjudice de celle de son enfant. D'où je conclus qu'il n'est point d'accoucheur instruit , assez inhumain pour sacrifier une mère de famille , dans l'intention de conserver la vie à un enfant qui n'a pas encore joui des rayons bienfaisans de la lumière , et dont le principe de vie peut être si fragile , qu'il est dans la somme des probabilités qu'il ne puisse supporter l'impression de l'air qui doit parcourir le tissu délicat de ses poumons , comme il n'est pas rare d'en voir des exemples. Egalemeut il n'est pas rare de voir des enfans nouveaux-nés qui ne peuvent résister au travail pénible de la digestion , et qui meurent peu de jours après leur naissance. Ce ne peut être pour un individu dont l'existence est si frêle , qu'il sacrifierait celle qui jusqu'à ce moment le porta dans son sein. L'humanité se refuse à

suivre un précepte d'autant plus dangereux , qu'il peut induire en erreur le plus grand nombre des jeunes praticiens , en ce qu'il émane d'un savant du premier ordre dans cette partie de l'art de guérir.

Essayons d'opérer conformément à la première partie de la proposition , et supposons , comme le citoyen Baudeloque , que les os ischion sont tellement rapprochés , que la tête de l'enfant , d'un volume ordinaire ou disproportionné , ne peut y passer qu'avec le secours des crochets , si l'enfant est mort. Pour cet effet , il faudra faire , à la fontanelle antérieure , une incision prolongée le long de la suture sagittale , et ensuite plonger un crochet dans la substance du cerveau , et faire divers mouvemens circulaires dans l'intérieur de la boîte osseuse avec cet instrument , pour diviser , autant que possible , cette masse pulpeuse. Cela étant fait , on applique ce même crochet sous la face intérieure d'un pariétal , ce qui n'est pas fort difficile ; ensuite , tirant doucement et lentement à soi , on donne le temps au cerveau réduit en bouillie , de sortir peu à peu et presque entièrement , ce qui diminue d'autant le volume de la tête , qu'on extrait alors beaucoup plus aisément qu'on ne s'y serait attendu. Si l'enfant eût été vivant , nous ne nous serions décidés à cette importante opé-

ration qu'après avoir réuni en consultation les hommes de l'art les plus savans, et les plus dignes, par une longue expérience dans la pratique des accouchemens, de la confiance de leurs concitoyens.

Supposons le cas posé dans la seconde partie du précepte, qui consiste à faire l'opération césarienne : la femme en situation et maintenue par des aides intelligens, on incise avec un instrument tranchant, au choix de l'opérateur, la ligne blanche dans toute l'étendue convenable, au dessous de l'ombilic, en évitant de blesser la vessie urinaire ; car si on avait le malheur de l'ouvrir, cette blessure deviendrait mortelle, par le développement des accidens qu'occasionnerait l'épanchement de l'urine dans le bas-ventre. Ensuite il faut inciser de part en part la paroi supérieure et antérieure de la matrice. Si par hasard on rencontre sous l'instrument le placenta, la difficulté de l'opération augmente considérablement, soit qu'on le détache de son adhérence, soit qu'on le traverse d'outre en outre, à cause de l'hémorragie considérable qui en résulte, indépendamment de celle des vaisseaux de la matrice : dans ce dernier cas, il faut prolonger convenablement l'incision pour le passage du corps et de la tête de l'enfant. On le saisit par les pieds ou par les aines, pour faire passer le

corps par la plaie de cet organe ; mais la tête est encore dans le petit bassin , dont la déviation peut être de façon qu'elle soit tellement pressée et moulée par les parois de cette cavité , que l'extraction en devient extrêmement pénible ; en sorte que si l'enfant n'est doué d'une grande force de vitalité , il doit nécessairement périr , quoiqu'on ait eu l'attention de faire pousser par un aide , cette tête de bas en haut , tandis que l'opérateur fait tout ce qui est possible pour la dégager en la tirant à lui. L'enfant étant hors de la matrice , il faut détacher le placenta , qui est quelquefois si adhérent , qu'il y aurait le plus grand danger de l'arracher entièrement et de vive force , outre que la célérité avec laquelle la matrice se contracte , ne permettrait pas de terminer cette partie de l'opération. Si l'enfant n'a pas succombé , cela est fort heureux : mais s'il est mort , ou si sa faiblesse ne lui promet que peu de jours de vie ; s'il est hydrocéphale , ou acéphale , ou hydropique , effet des obstructions de tous les viscères du bas-ventre et de la poitrine ; l'opérateur aura la double disgrâce d'avoir fait une opération inutile pour l'enfant , et presque toujours mortelle pour la mère. Il est prouvé , par les résultats de cette terrible opération , que plus des quatre-vingt-dix centièmes des femmes y perdent la vie.

A ce que nous venons d'exposer , nous ajouterons le sentiment du docteur Daignant, dans son *Tableau des variétés de la vie humaine*, concernant la frêle existence de l'enfant au moment de sa naissance. « Le jour de la » naissance est le jour le plus malheureux » de la vie de l'homme. » (En note :) « Il » est prouvé , par des observations suivies et » par des calculs exacts , qu'il meurt plus » d'individus de l'espèce humaine , le jour de » la naissance , que dans tout autre jour de » la vie. » (Voyez les tables de M. de Parcieux , celles de M. Dupré-de-St-Maure , et celles qui sont à la suite du même ouvrage , tom. I , pag. I.)

Le Tableau des variétés de la vie humaine, à ses diverses époques , donne , avant les douze premiers mois de la naissance , les rapports suivans : « Sur cent mille individus , il meurt » seize mille deux cent trente-deux garçons , » quatorze mille trois cent soixante-dix-huit » filles : total , trente mille six cent dix ; ce » qui équivaut , à peu de chose près , au tiers. » De la première à la septième année révolue , » il meurt cinquante mille neuf cent quatre- » vingt-trois individus des deux sexes.

» *Femmes mariées.* Depuis quinze ans jusqu'à » vingt-un , il en meurt cinquante-sept ; depuis » vingt-un jusqu'à vingt-huit , cent cinquante-

» quatre ; depuis vingt-huit jusqu'à trente-cinq ;
 » cent quatre - vingt - neuf ; et depuis trente-
 » cinq jusqu'à quarante-deux , cent six : total ,
 » cinq cent six. »

On voit , par cet exposé , que sur cent mille individus, il ne meurt que cinq cent six femmes mariées , depuis l'âge de quinze ans jusqu'à celui de quarante-deux ; tandis que sur le même nombre , il périt cinquante mille neuf cent quatre-vingt-trois enfans depuis la naissance jusqu'à sept ans révolus : tableau bien affligeant de la fragilité de l'espèce humaine, dans les premières années de la vie ! Quel sera l'accoucheur sensible et humain, qui, après avoir comparé ces tristes résultats , hésitera sur le parti qu'il doit prendre , lors même que d'autres motifs bien puissans n'auraient pas fixé sa détermination ? Je ne crois pas qu'il en existe un seul qui ose pratiquer l'opération césarienne , toutes les fois qu'il pourra , par quelque autre moyen que ce soit , terminer l'accouchement et délivrer la femme. Maintenant examinons avec attention la suite de cette opération ; et pour prouver que ce n'est pas sans fondement que nous avons , sur ce point , une opinion contraire à celle du citoyen Baudeloque , nous allons l'opposer à lui-même.

Voici comme il s'explique dans les para-

graphes suivans, tirés de l'*Art des accouchemens*, nouvelle édition; Paris, 1789.

§ 1978. « Il est bien certain que l'état » d'abattement et d'épuisement qui succède à » un travail pénible et long, ainsi que l'évétisme et l'état inflammatoire de la matrice, » peuvent ajouter à la somme des accidens » annexés à l'opération césarienne, autant et » peut-être plus que la manière dont on la » fait. Mais les suites fâcheuses qu'elle a » presque toujours eues, ne provenaient pas » seulement de ces différentes sources, puisque » le sort des femmes opérées par les plus » grands maîtres, après des préparations convenables, et dans le moment le plus favorable, n'a pas été fort différent de celui » des femmes opérées contre toute raison et » tout principe, par des personnes inexpérimentées, et même absolument étrangères » à l'art. Nous ne serons donc jamais à même » de prévenir ni d'éviter tout ce qui peut » rendre incertain le succès d'une pareille » opération. »

§ 1980. « L'hémorragie n'est pas l'accident » qu'on observe le plus souvent à la suite » de l'opération césarienne : l'inflammation de » la matrice et des autres viscères du bas- » ventre, la fièvre, la suppuration, la gangrène, l'épanchement des lochies sangui-

» nes , purulentes ou laiteuses , l'accompa-
 » gnent bien plus fréquemment ; et quand la
 » femme a le bonheur d'échapper à tant
 » d'écueils , presque toujours elle se voit ex-
 » posée à des hernies ou des éventrations
 » considérables qu'on a peine à contenir , mais
 » qu'il serait facile de prévenir , au moyen d'un
 » bandage convenable. »

§ 1981. « Puisque l'opération césarienne
 » est si dangereuse pour la femme , qu'à peine
 » sur dix il en échappe une à la mort , on
 » ne doit l'entreprendre que dans le cas où
 » elle est évidemment indispensable ; ce que
 » les accoucheurs n'ont déterminé , à l'égard
 » de la mauvaise conformation du bassin , que
 » d'une manière très-vague et très-incertaine.
 » On ne doit la pratiquer qu'autant que cette
 » mauvaise conformation est telle , qu'elle ne
 » laisse aucun espoir d'amener l'enfant vivant
 « par la voie naturelle..... Le bassin qui offre
 » trois pouces moins un quart de diamètre ,
 » nous laisse même si peu d'espoir , que de
 » cinq cents enfans on pourrait à peine en
 » sauver un ou deux ; encore en seraient-ils
 » redevables à cette constitution particulière
 » dont il est parlé au § 95 , mais trop rare
 » malheureusement en pareil cas. »

Le § 1982 termine ainsi : « Nous la croyons
 » parfaitement indiquée (l'opération césar.) ,

» toutes les fois que le diamètre n'a pas plus
 » de deux pouces et demi d'étendue. »

Après un tableau aussi vrai et aussi effrayant des suites de l'opération césarienne , il nous semble qu'il eût été plus raisonnable et plus conforme aux principes d'humanité qui doivent diriger les accoucheurs , de n'indiquer cette opération que dans les cas de grossesses ventrales , tubales , et toutes les fois que par les vices de conformation des os du bassin , on jugerait qu'il y a impossibilité absolue de pouvoir extraire l'enfant , après avoir vidé le crâne , comme il est dit plus haut.

En exposant notre sentiment sur ce point pratique de l'art d'accoucher , nous sommes bien loin de prétendre avoir donné la solution d'une question que nous croyons de la plus haute importance , et sur laquelle les praticiens les plus expérimentés , et qui ont le mieux écrit sur les accouchemens , n'ont pas été jusqu'à présent parfaitement d'accord. Nous pensons , au contraire , que sur un sujet qui intéresse aussi essentiellement la société , il serait digne du Ministre humain et sage qui s'occupe avec tant de succès de la félicité publique , d'exciter , par les moyens qu'il croirait convenables , le zèle de tous ceux qui , par leurs lumières , peuvent éclairer la route qui doit nous conduire plus sûrement

à la véritable solution du problème. Il serait digne des sociétés savantes , sur-tout de celles qui font , de l'art de guérir , le principal objet de leurs travaux , de prendre en considération les maux qui sont la suite (dans le cas dont il s'agit) de l'irrésolution des praticiens , causée le plus souvent par la discordance des préceptes consignés dans les divers Traités d'accouchemens. Nous savons bien que ces sociétés, sans cesse occupées des progrès de l'art , font un choix raisonné des matières qu'elles proposent à l'émulation des artistes ; mais en réfléchissant sur les conséquences funestes qui souvent résultent de l'incertitude et de la difficulté des manœuvres dans ces sortes d'accouchemens , ne peut-on pas se permettre de leur indiquer ce sujet comme un des plus pressans à traiter , puisque la société doit en retirer de si grands avantages ? Il est hors de doute que , soit par le plus vif intérêt qu'inspirerait la nature du programme en lui-même , soit par la concurrence d'une grande partie des célèbres accoucheurs de la République et de toute l'Europe ; il est hors de doute , disons-nous , que la grande question de la nécessité de l'opération césarienne (d'après les connaissances acquises depuis trente ans), serait discutée avec profondeur et sagacité , dans le fond et les accessoires ; d'où rejaillirait

nécessairement un foyer de lumières suffisant pour déterminer le corps académique qui aurait mis ce sujet au concours, à fixer d'une manière satisfaisante et irrévocable les cas qui exigent absolument l'opération césarienne, et ceux où elle doit être proscrite. Nous pensons que c'est le seul moyen de lever tous les doutes : en attendant une décision aussi respectable et aussi authentique, nous engageons les jeunes praticiens à sauver la vie de la mère, dans tous les cas où une dure alternative exigerait son sacrifice ou celui de son enfant.

MÉTHODE pour extraire la tête de l'enfant restée isolée dans la matrice, mise en parallèle avec celles des auteurs célèbres qui ont traité cette matière.

Il nous reste à parler de l'usage de notre Forceps, dans le cas où la tête de l'enfant, séparée du tronc, est restée dans la cavité de la matrice. On sait qu'alors le danger pour la mère est d'autant plus grand, que le fœtus est plus rapproché du terme de neuf mois. Cependant, s'il n'avait que cinq, six ou sept mois, il serait préférable de donner du repos à la femme pendant douze ou vingt-quatre heures, plutôt que de la fatiguer, après

un travail déjà trop pénible pour elle. Souvent dans cet espace de temps, même au terme de neuf mois, lorsque l'obstacle n'est pas invincible, la nature fait un effort et chasse la tête au-dehors, avec infiniment moins de souffrance pour la mère, que lorsque nous sommes obligés de l'extraire nous-mêmes. Quand la chose se passe ainsi, l'événement est très-heureux, parce que toutes les fois qu'un enfant a été décollé, il n'a pu l'être que par des tractions violentes et longuement prolongées de la part de l'opérateur. Lorsque l'enfant n'a pas subi de putréfaction, l'épreuve est si rude pour la mère, qu'il serait à craindre de la voir succomber, si l'on voulait procéder de suite à cette opération : j'en citerai ci-après des exemples. Si la tête est peu volumineuse, et qu'il n'y ait pas une perte de sang considérable, on peut encore attendre, et observer si la nature peut se suffire à elle-même. Dans le cas contraire, la femme ayant reposé suffisamment, on procède à l'extraction de la tête.

Pour cet effet, on porte la main dans la matrice, et par son moyen, on fixe la tête sur la partie latérale de ce viscère : alors un aide intelligent dirige une cuiller du Forceps entre les parois de cet organe, et la tête, dont on a eu la précaution de placer la fon-

tanelle dans le sens du vagin ; ensuite on place l'autre cuiller entre cette main et la tête assujettie ; et lorsque tout est bien disposé pour l'extraction , il importe de faire préalablement une incision à la fontanelle , laquelle doit être continuée dans une partie de l'étendue de la suture sagittale. On peut se servir d'un couteau de table , ou de tout autre assez long , avec l'attention d'envelopper la lame jusqu'à une petite distance de sa pointe , d'une bandelette de toile. L'incision faite , on plonge , dans l'intérieur du crâne , un crochet avec lequel on fait des mouvemens circulaires pour briser la masse pulpeuse du cerveau , autant qu'il est possible. Le Forceps bien serré avec la serviette , facilitera beaucoup la sortie du cerveau réduit en pâte ; et en tirant doucement , avec une force graduée et suffisante , on termine l'opération , laquelle , comme toutes les autres , est toujours promptement exécutée , lorsqu'elle est bien faite. De cette façon , on a l'avantage inappréciable de ménager la mère autant que possible , et de remplir le but de l'art bienfaisant que nous exerçons.

Celse s'exprime de la manière suivante sur le sujet qui nous occupe : « Si tamen id in-
 » cidit , super ventrem mulieris duplici pan-
 » niculo injecto , valens homo , non imperitus ,

» à sinistro latere ejus debet assistere , et
 » super imum ventrem ejus duas manus im-
 » ponere , alterâque alteram premere ; quo
 » fit , ut illud caput ad os vulvæ compellatur.
 » Idque tum eâdem ratione quæ suprâ posita
 » est , unco extrahitur. »

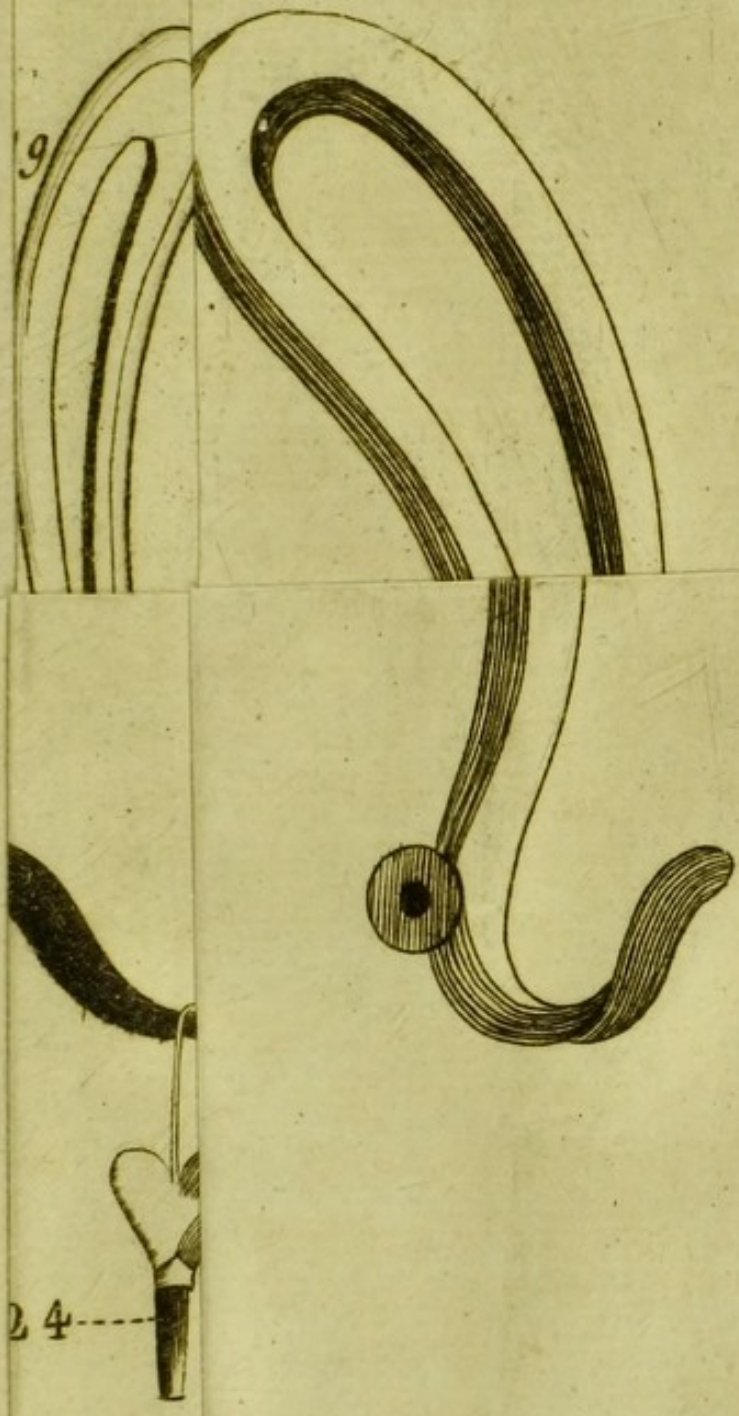
« Quoique ce procédé soit très-contraire à la
 » nature (dit Dujardin , pag. 497) , on ne
 » saurait disconvenir qu'en général le manuel
 » des accouchemens laborieux , tel que le décrit
 » Celse , ne soit plus rationnel et plus mé-
 » thodique que celui d'Hippocrate , malgré la
 » rareté des cas où les hommes étaient em-
 » ployés à cette importante fonction de la
 » maternité. »

Mauriceau , chap. 14 , recommande d'*appuyer*
 cette tête avec la main , et de la tirer au
 dehors ; et s'il n'est pas possible , de se servir
 des crochets.

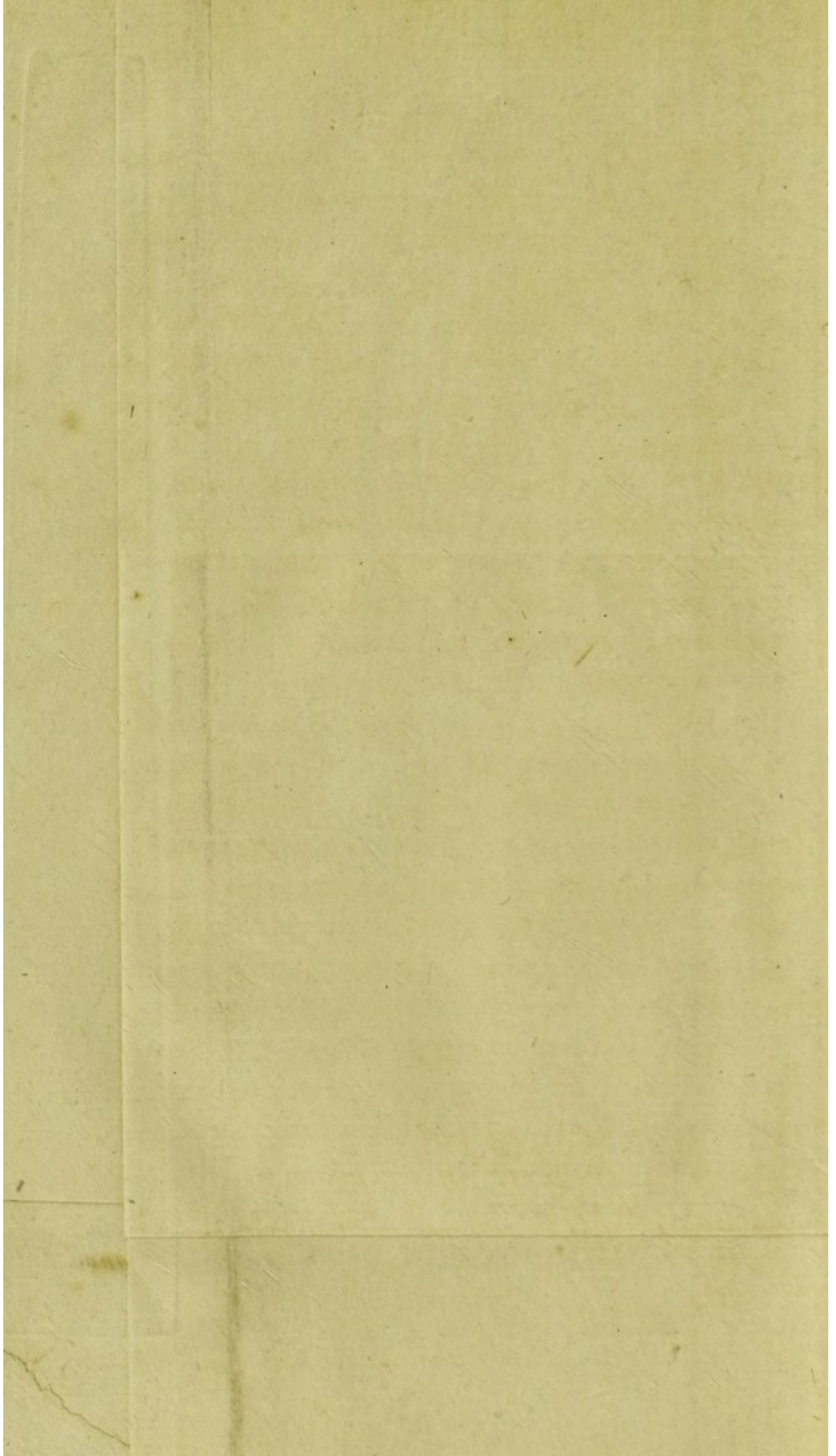
Delamotte , observation 275 , veut également
 qu'on *assujettisse* la tête dans l'intérieur de la
 matrice ; et si l'on ne peut délivrer la femme
 avec la main , qu'on se serve de crochets.

Le citoyen Baudeloque , en parlant de la
 compression du ventre , des lacs et des crochets ,
 qui lui paraissent inutiles ou dangereux , continue
 ainsi , § 1931 : « L'accoucheur peut y suppléer
 » parfaitement de la main , qu'il introduira
 » dans la matrice pour diriger les instrumens
 » destinés

Fig. IV.



Gravé par Chavanne.



» destinés à ouvrir le crâne. Il commencera
 » d'abord par amener le sommet de la tête
 » au détroit supérieur, dans une situation
 » transversale, et il la *fixera* dans cet état
 » en courbant les doigts au dessus de la base
 » du crâne.... auquel on fait une ouverture
 » pour y plonger les doigts, pour en faire sortir
 » le cerveau; et l'on affaîssera cette boîte
 » osseuse, pour l'entraîner avec la main, ou
 » bien, à son défaut, au moyen d'un crochet
 » placé sur la face ou sur l'occiput. » Levret,
 dans ce cas, faisait usage de son Tire-tête à
 trois branches, qu'il abandonna ensuite pour
 se servir de son Forceps à double courbure.
 Rœderer donne le précepte suivant : Si la tête
 est trop grosse, on amène le sommet à l'orifice
 de la matrice, on *la contient* avec la main,
 on ouvre le crâne pour en faire sortir la
 cervelle, et on le saisit en introduisant les
 doigts dans le trou qu'on y a fait. Si on ne
 peut y parvenir, on a recours au Forceps ou
 aux crochets. Le citoyen Deleurye, § 810,
 s'exprime ainsi : « De tous les instrumens
 » proposés pour secourir la femme, aucun ne
 » remplit comme il faut les vues qu'on se
 » propose : le meilleur, et celui qui m'a servi
 » le plus promptement et le plus sûrement,
 » est le Forceps, lorsque la femme n'a point

» été fatiguée , qu'il n'y a pas d'inflammation,
 » et que l'intromission est facile. »

Le célèbre Levret était parvenu à exécuter cette pénible opération avec son Forceps à double courbure ; ce qui l'avait déterminé à ne plus employer celui à trois branches. Sans doute le Forceps dont fait usage le citoyen Baudeloque , peut servir dans ce cas d'autant plus facilement , qu'il est plus long de deux pouces que le précédent ; mais mon Forceps n'ayant ni entablemens , ni pivot , ni branche mâle , ni croisement , rien par conséquent qui puisse blesser les parties génitales de la femme , offre , par cette considération , un motif de préférence sur tous les autres ; car il faut avouer que dans cette opération , ainsi que dans toutes les circonstances où il faut saisir la tête au dessus du détroit supérieur , les branches de ces instrumens pénètrent dans le vagin et l'utérus , au-delà de la moitié de leur longueur , sur-tout chez les femmes qui ont beaucoup d'embonpoint. On ne peut disconvenir que les entablemens , le pivot et le croisement , ne soient sujets à blesser et même à déchirer les parties molles , malgré toute l'adresse de l'opérateur.

Première observation.

En 1767, le citoyen Roland, Chirurgien à Ste-Colombe près Lyon, me fit part d'une observation relative à une femme qu'il avait accouchée il y avait peu de temps. L'accouchement était contre nature, et ce ne fut qu'après quarante-huit heures de douleurs, et deux nuits passées auprès de cette malheureuse, que la matrice fut assez dilatée pour qu'on pût reconnaître que l'enfant présentait le côté droit de la poitrine; ce qui le décida de suite à aller chercher les pieds, pour terminer l'accouchement. Mais lorsque le corps fut passé, il éprouva une grande résistance de la part de la tête: ayant fait de trop grands efforts pour la vaincre, il eut le malheur de décoller l'enfant. Cet événement le mit dans un grand embarras; il fit néanmoins quelques tentatives qui furent infructueuses; et la crainte qu'il eut que la femme ne pérît en sa présence s'il prolongeait ses efforts pour extraire cette tête restée dans la matrice, fut cause qu'il abandonna le travail, et se retira après avoir indiqué le régime convenable. Douze heures après, le mari, qui était un paysan, accourut chez lui pour lui annoncer que sa femme venait de faire un monstre,

qu'il reconnut pour être la tête enveloppée du placenta et des membranes. Cette femme, d'une constitution forte, se rétablit promptement, les suites de couches n'ayant été troublées par aucun accident. Ce fut dans les premières années de sa pratique, que le citoyen Roland fit cet accouchement qui lui donna de grandes inquiétudes. Il mourut deux ans après ; j'ai donc pu placer son nom ici sans trahir sa confiance, autrement je l'eusse passé sous silence.

Seconde observation.

Au mois de juin 1768, je fus mandé par un de mes confrères très-estimable, pour l'aider à délivrer une femme auprès de laquelle il avait passé la nuit : il me dit qu'après avoir reconnu que l'enfant présentait l'épaule, il avait de suite procédé à l'extraction, en allant saisir les pieds avec lesquels il avait amené le corps entier hors de la vulve ; mais que la tête avait opposé une si grande résistance, que les vertèbres du cou s'en étaient séparées. Ayant examiné l'état des choses, je trouvai que la tête ne tenait plus au tronc que par une très-petite portion de la peau du cou, et je proposai d'employer les crochets, après avoir donné toutefois quelques heures de repos à la femme, qui était extrêmement faible :

mais mon confrère , à qui je croyais plus d'expérience qu'à moi , qui voyais ce cas-là pour la première fois , m'engagea de faire quelques tentatives , en coulant la main dans la matrice ; ce à quoi je consentis : et quoique je fusse parvenu à introduire deux doigts dans la bouche de l'enfant , mes efforts furent inutiles ; et voyant la femme s'affaiblir de plus en plus , je renonçai à ce travail , par l'impossibilité que je trouvais à pouvoir réussir. Cependant mon confrère ayant persisté , nous eûmes la douleur de la voir expirer , pendant qu'il faisait de vains efforts pour la délivrer , avec l'intention la mieux prononcée de lui sauver la vie. Je suis porté à croire que s'il eût consenti à donner douze à quinze heures de repos à cette femme , la nature elle seule eût poussé la tête au dehors , comme nous l'avons vu dans l'observation précédente ; ou si elle ne l'eût pas fait , la femme eût au moins recouvré des forces suffisantes pour supporter les manœuvres que nécessitait l'extraction. Cette catastrophe fit sur moi une forte impression ; et les conséquences que je tirai de mes réflexions , m'ont été infiniment profitables pour ma pratique subséquente : car dès ce moment je compris que dans tous les mauvais accouchemens , il fallait toujours procéder avec prudence , calculer exactement les

forces de la femme , suspendre au besoin les manœuvres pour lui donner le temps de les réparer , et la mettre par-là dans le cas de supporter la longueur de l'opération et l'intensité des douleurs.

Troisième observation.

Au mois d'avril 1774 , je fus invité par deux de mes confrères de me rendre auprès de la femme d'un boulanger , à laquelle ils venaient d'extraire un enfant dont la tête séparée du tronc , était restée dans la matrice. Ce n'avait pas été , comme on l'imagine bien , sans qu'ils eussent fait de grands efforts pendant un temps assez considérable. La femme était très-affaiblie par les souffrances qu'elle avait endurées ; ce dont je m'assurai en touchant le pouls. Je fis part à mes confrères des événemens malheureux dont j'avais été témoin , et qui n'avaient été causés que par trop de précipitation. Je les engageai à laisser quelques heures de repos à la femme , afin qu'elle pût reprendre des forces ; et leur donnai l'espérance qu'elle pourrait être délivrée par les seuls efforts de la nature , sans danger pour elle et sans désagrément pour eux : ce que l'événement justifia ; car étant retourné trois , douze heures après , chez la femme , la

garde nous fit voir la tête , qui était sortie d'elle-même avec le placenta. En l'examinant , nous trouvâmes le cuir chevelu relâché et formant de grandes rides , le crâne vide dans sa partie supérieure ; enfin nous reconnûmes que la cause du décollement avait été une hydrocéphale dont les eaux s'étaient ensuite écoulées par le grand trou occipital ; ce qui ayant beaucoup diminué le volume de la tête , en avait facilité la sortie , à l'aide de quelques contractions de la matrice. Le rétablissement de cette femme fut aussi prompt que dans un accouchement ordinaire.

Quatrième observation.

Un Chirurgien-major de l'hospice de la Charité , peu de jours après son installation dans cette maison , fut averti , sur les dix heures du soir , par la sœur maîtresse de la salle des filles en couches , qu'une d'elles , au terme de neuf mois de grossesse , était aux douleurs de l'enfantement depuis vingt-quatre heures , et que l'enfant se présentait en travers ; il le retourna de suite en allant saisir les pieds ; mais quand la tête fut parvenue au détroit supérieur du bassin , la résistance qu'elle opposa fut si grande , qu'il pria la sœur accoucheuse de l'aider , en tirant les jambes enveloppées d'un linge ,

tandis qu'il faisait des efforts sur les épaules avec une main , et les doigts de l'autre dans la bouche de l'enfant ; lesquels efforts bien combinés , il espérait délivrer la femme. L'obstacle néanmoins fut insurmontable , et le corps séparé de la tête. Cet accident l'affecta d'autant plus , que c'était le premier accouchement auquel il présidait dans cette maison , et que , jeune encore , il était peu versé dans cette partie de l'art de guérir. Il vint chez moi de grand matin me raconter ce qui s'était passé la nuit , et me faire part de l'embarras où il était sur le choix des moyens propres à délivrer cette femme , qu'il craignait de voir périr , si on l'abandonnait plus long-temps à elle-même. Je lui conseillai de laisser écouler quinze heures , à dater du moment de l'accident , parce que je présumais que cet intervalle était suffisant pour réparer les forces de la malade , nécessairement épuisées dans une telle circonstance. J'ajoutai , qu'au cas que la nature n'eût pas alors expulsé ce corps devenu étranger , nous emploierions mon Forceps pour en faire l'extraction , après avoir préalablement ouvert le crâne , comme il est dit plus haut. A midi , il vint m'annoncer que ce que j'avais pressenti le matin était arrivé ; que les douleurs expulsives avaient reparu , et que la dernière , plus forte que les autres , avait poussé la tête

et le placenta au dehors ; que la malade était en bon état , et donnait l'espoir d'un heureux rétablissement ; ce qui eut lieu en effet. J'ai encore dans mes notes cinq observations semblables , mais à des époques moins avancées de grossesse , depuis quatre jusqu'à sept mois inclusivement , et dans lesquelles la nature se suffit à elle-même ; ce qui doit toujours arriver quand on lui en donne le temps , et que l'obstacle n'est pas invincible : d'où il semble qu'on pourrait établir , dans les cas dont il s'agit , que si la nature n'a pu expulser la tête contenue dans la matrice , dans l'intervalle de vingt-quatre heures , il convient d'en faciliter la sortie de la manière indiquée ci-dessus. Un de mes confrères me fit la confidence qu'une de ses accouchées , chez laquelle la tête de l'enfant était restée isolée dans l'utérus , expira le quinzième jour de son accouchement , sans que la nature eût pu s'en débarrasser , et sans qu'il eût pu faire aucune tentative pour favoriser cette opération , la malade n'ayant jamais voulu s'y soumettre.

Cinquième observation.

Deventer , dans ses *Observations importantes sur le manuel des accouchemens* , en rapporte une intitulée *Cas extraordinaire* , au sujet d'une

femme chez qui la largeur du bassin et la faiblesse des ligamens de la matrice , avaient donné lieu à la tête et au cou de l'enfant de sortir de la vulve enveloppés de cet organe , qui renfermait encore les trois quarts de la tête, et ne laissait à découvert que le seul sommet. Je la fis sortir , dit l'auteur , avec beaucoup plus de peine que je ne l'imaginai d'abord , parce que je n'osais tirer l'enfant avec force de crainte que la matrice entière ne suivît.

J'ai pensé qu'on ne serait pas fâché de trouver ici une semblable observation , et qui présente encore plus d'intérêt pour les jeunes praticiens. Je fus appelé , il y a vingt-cinq ans , par un de mes confrères , pour me rendre auprès d'une femme aux douleurs de l'enfantement , chez laquelle il venait d'arriver. Les douleurs avaient été tellement expulsives , que la tête et le cou en entier , encore enveloppés de l'utérus , étaient hors de la vulve , et descendaient jusqu'aux deux tiers des cuisses de la femme. L'orifice étoit dilaté de la grandeur d'une pièce de vingt-quatre sous ; il étoit très-épais , solide à-peu-près comme un cartilage , et de couleur violette ; les eaux étoient écoulées , et les parois de la matrice fortement appliquées sur toutes les parties extérieures de l'enfant. Dans cet état des choses , je ne vis d'autres moyens à employer pour délivrer cette malade , que

de faire une incision avec le bistouri dirigé par une sonde crénelée , à droite et à gauche de l'orifice ; d'appliquer ensuite le Forceps sur la tête pour terminer l'accouchement , avec l'attention préalable d'envelopper la matrice avec un linge pour la comprimer suffisamment et s'opposer à son mouvement attractif , lors de la sortie de l'enfant ; et ensuite finir par la réduire au lieu que la nature lui a assigné. Mon confrère désira avoir l'avis du célèbre *Pouteau* , qui fut conforme au mien ; mais avec cette différence , qu'au lieu de deux incisions , on en ferait trois. Elles furent faites dans une étendue assez considérable pour faciliter l'application des branches du Forceps , en enveloppant le corps de la matrice ainsi qu'il était projeté ; précaution indispensable pour la contenir et l'empêcher d'être entraînée , dans le mouvement qu'on ferait pour extraire l'enfant avec le Forceps. L'accouchement fut terminé promptement ; l'extraction du placenta fut facile et sans hémorragie extraordinaire ; la matrice remplacée aisément ; l'enfant , qui n'avait point souffert , était plein de vie ; aucun accident ne déranger les suites de couches ; la femme , rétablie en peu de temps , reprit ses occupations ordinaires , sans se plaindre d'aucune incommodité.

Ce serait excéder inutilement les bornes que

je me suis prescrites dans cette dissertation ; que de rapporter toutes les observations de ce genre qu'une longue pratique des accouchemens m'a fournies. Je crois en avoir dit assez pour qu'on puisse apprécier les avantages de mon Forceps. J'ajouterai seulement , que si j'ai différé jusqu'ici d'en donner connaissance par la voie de l'impression , c'est que , me défiant de moi-même , j'avais besoin que le temps m'affermît dans la persuasion d'avoir fait , sur ce point , un peu mieux que tant d'autres qui s'en sont occupés. Maintenant donc que son utilité m'est suffisamment démontrée , tant par ma propre expérience , que par la préférence que donnent à mon instrument , la plupart de mes confrères de Lyon et des villes voisines , je me croirais répréhensible en n'employant pas les moyens propres à en étendre l'usage parmi le plus grand nombre des praticiens : heureux si leurs suffrages confirment ceux que j'ai déjà obtenus !

F I N.

D I M E N S I O N S
D U F O R C E P S N O N C R O I S É .

LES quatre figures de la planche représentent cet instrument dans la moitié de sa longueur et des autres dimensions.

Figure 1.^{re}

Elle représente la face interne de la branche droite du Forceps.

1. Longueur des branches , 18 pouces *ou* 487 millimètres.
2. — des cuillers , jusqu'à l'ouverture destinée à passer l'angle d'une serviette , 8 po. 6 lig. *ou* 230 mill.
3. — de l'ouverture fenêtrée des cuillers , 5 po. 11 lig. *ou* 160 millim.
4. — de l'ouverture destinée à passer l'angle de la serviette , 1 po. 1 lig. *ou* 29 millim.
5. — de l'extrémité du crochet à la branche , vis-à-vis la goupille , 2 po. 8 lig. *ou* 72 millim.
6. Largeur prise à la distance de 12 lignes au dessous de l'extrémité supérieure de la cuiller , 2 po. *ou* 54 mil.
7. — à la partie moyenne , 1 po. 7 lig. *ou* 43 mill.
8. — à la partie inférieure , 11 lig. *ou* 25 millim.
9. — de l'ouverture fenêtrée des cuillers , prise à la distance de 8 lignes au dessous de son bord supérieur interne , 1 pouce *ou* 27 millim.
10. — à la partie moyenne , 7 lig. *ou* 16 millim.
11. — à la partie inférieure , 3 lig. *ou* 7 millim.

12. Largeur des branches qui forment la circonférence des cuillers , dans la partie moyenne de leur longueur , 6 lig. ou 14 millim.
13. ——— à l'extrémité supérieure du rondache , 7 lig. ou 16 millim.
14. ——— de l'ouverture fenêtrée , où passe l'angle de la serviette , 3 lig. ou 7 millim.

N. B. Dans cette partie , la largeur et l'épaisseur sont un peu plus considérables , pour y conserver le même degré de force que dans les parties voisines de cette ouverture.

15. Epaisseur du bord interne fenêtré des cuillers , lequel diminue sur la face extérieure qui est arrondie , pour ne conserver au bord opposé que celle du filet , 2 lig. $\frac{3}{4}$ ou 6 millim.
13. ——— de la partie supérieure concave du rondache , 2 lig. $\frac{1}{4}$ ou 5 millim.
16. Hauteur du filet , $\frac{2}{3}$ de lig. ou 1 millim. $\frac{1}{2}$.

Charnière. Aux extrémités inférieures des branches du Forceps , est une charnière composée à l'une d'elles de deux parties , et à l'autre d'une seule , aplaties et arrondies dans leur circonférence ; chacune de ces pièces est percée d'un trou , pour recevoir la goupille.

17. Saillie de cette charnière , y compris une ligne prise dans l'épaisseur des branches , 7 lig. ou 16 millim.

Figure II.

18. Intervalle de la pince des serres entr'elles , 9 lig. ou 20 millim.
19. Petit axe de l'ouverture du sinus curviligne que forment les deux cuillers du Forceps rapprochées l'une

- de l'autre , dans la partie supérieure fenêtrée ,
 la goupille étant en place , 1 po. 3 lig. ou 34 mill.
 20. Petit axe , etc. dans la partie moyenne , 2 po. 5 lig.
 ou 65 millim.
 21. ——— dans la partie inférieure , 11 lig. ou 25 millim.
 22. ——— de l'ouverture que forment les branches du
 Forceps près de la charnière , 1 po. ou 27 mill.
 23. Grand axe de cette ouverture , 5 po. ou 135 millim.
 24. La goupille suspendue au crochet par un cordon.

Figure III.

Elle représente le Forceps censé appliqué sur les parties latérales de la tête de l'enfant , la partie inférieure des branches enveloppée d'une serviette.

Figure IV.

Elle représente la branche gauche du Forceps , vue par sa face extérieure.

Nota. Si l'ouvrier n'avait donné aux branches qui forment les cuillers , que deux lignes d'épaisseur dans leur partie moyenne (20 , *fig. II*) , alors on pourrait être assuré que , dans un accouchement où l'extraction de la tête de l'enfant serait très-difficile , les cuillers se courberaient en dehors. Pour se mettre à l'abri de cet inconvénient , il ne s'agirait , après les avoir remises dans leur première forme , que de leur faire subir la trempe en paquet , jusqu'à la moitié de la longueur de l'instrument. Cette trempe leur donnerait une grande solidité , sans les exposer à la cassure. On en a un exemple dans les dents des fourchettes de fer , dont se servent les gens de la campagne et les ouvriers.

